

Sondage FMF Juillet-Août 2011 :
Opinion des médecins sur la convention.
485 commentaires sur 1288 répondants

1	Carmf, retraite complémentaire, secrétaire, revenu décent.....la CPAM ne rattrapera jamais le retard, seul le secteur 2 avec un tarif moyen de consultation à 45 euros le permettrait! 50 euros pour le véto, 23 pour le médecin, si vous trouvez cela normal, signez la convention !
2	La convention continue à dévaloriser les médecins, l'enthousiasme pour la profession va petit à petit s'éteindre. Effectivement petit progrès pour les MEP mais rien de révolutionnaire.
3	etant generaliste en secteur 2 le cumul de mon augmentation annuelle du prix de ma consult avec le mois de congé payé offert par la secu devrait me faire travailler ds la joie et le bonheur
4	Merci de protéger notre profession
5	une seule solution: tous se déconventionner
6	Ne pas signer la convention c'est prendre le risque de ne pas être écourté plus tard. La signer revient à accepter de facto. Est il possible de la combattre de l'intérieur ?
7	MG France a vendu son âme pour sauver sa structure et répondre à une commande politique Ne pas signer empêche un syndicat de tenter de modifier les textes C'est pourquoi j'espère que la FMF consignera non pour soutenir mais pour combattre
8	apres nous avoir proposé le "CAPI" on nous l'impose quasi "de facto", bravo ;les "mauvais" patients seront viré des clientèles et quasi imposé dans les patientèles; encore bravo !!!
9	Ras le bol, je viens encore de faire sauter une semaine de vacances pour pouvoir payer mes charges ! 60 heures de travail hebdomadaire, pas forcément de tout repos, 3 semaines de congés non payés par an, je me donne encore 1 ou 2 années pour observer l'évolution et je cherche un poste salarié ! J'ai 44 ans, je suis installé depuis 16 ans, je n'ai jamais brassé autant d'argent et aussi mal vécu. Qu'ils continuent dans cette voie, mais ça sera sans moi.
10	Complètement débile cette rémunération à la performance : encore de la paperasserie pour mettre cela en évidence, des calculs à la noix pour des objectifs certains discutables tout cela pour un gain ridicule.... Les pharmaciens doivent toucher plus sur une année en donnant des génériques au patient ! Mais que cherchent les syndicats qui ont signé, à nous saborder !!!
11	capi ,bon point bâton,hasou est passée la médecine LIBÉRALE ? Que sont devenus les médecins en ville ,des petits élèves qui tremblent devant cette sécurité sociale qui n'appartient pas à l'État ,mais aux cotisants ,du moins était-ce l'esprit à sa naissance .Vite un pas en arrière pour sauver ce qui peut encore être sauvé de l'esprit libéral ,encore faut il le vouloir
12	rester cohérents. Refus de signature car insatisfaction
13	tout le monde a critiqué le CAPI, et là on nous sort un SUPER-CAPI... pourquoi les médecins généralistes français sont-ils si mal payés par rapport à nos voisins? les touristes qui passent à mon cabinet se moquent presque de moi quand je leur demande seulement 23€ !
14	Comme d'habitude on est pris pour des cons
15	Cette convention est un scandale absolu! Jamais je ne n'y souscrirai! jamais je ne serai un "chasseur de primes", payé des clopinettes..! (déduisez en plus les charges sociales et les impôts, et vous verrez ce qui restera aux aveugles et aux esclaves qui s'essayeront à cette nouvelle usine à gaz!). Si on accepte des conneries pareilles, c'est sûr, la médecine libérale à la française (qui fut parait-il la meilleure du monde..!) est morte et sera bientôt enterrée!
16	Vous avez oublié de signaler que seule la signature permet de recevoir les moyens financiers permettant de lutter.
17	Absolument convaincu par votre argumentaire. Je pense ne plus adhérer à MG-FRANCE en 2012. Je ne comprends pas comment une signature de la FMF pourrait être "offensive"... Aucun syndicat n'aurait du signer cette convention qui engendre un véritable conflit d'intérêt et une valorisation ridicule ! Docteur Brigitte CHORLIET
18	bandes d'encules
19	j'ai une expérience particulière professionnelle puis que je fus pendant 13 ans médecin conseil à l'assurance maladie et en suis partie car travailler par objectif est un non sens médical et éthique que je ne veux pas retrouver à nouveau dans mon exercice libéral ; j'en ai vu les excès et dérives de près.
20	Plus rien à foutre de ses conneries. Je me suis déconventionné le 1 er juillet et je suis le plus heureux!!!

Sondage FMF Juillet-Août 2011 :
Opinion des médecins sur la convention.
485 commentaires sur 1288 répondants

21	Temps que les MG ne seront pas honorés à leur juste valeur comme dans la plupart des pays et non en fonction des faibles possibilités de la SS, on va s'enfoncer de plus en plus et aller vers une catastrophe. Plus personne ne voudra faire ce métier. Il faut dissocier la valeur du C de la capacité de remboursement de la SS. Tous les français ne sont pas pauvres et beaucoup sont prêts à payer pour leur voiture, leur TV, leur chien etc... Pourquoi pas aussi pour leur santé ? Faisons du social pour ceux qui en ont vraiment besoin, les autres peuvent participer. Arrêtons le nivellement par la base.
22	honoraires bloqués, paiement à la performance = ineptie = nous devenons asujettis à la sécu et à ses caprices. Quant à l'ASV= queudal sauf à payer plus pour une retraite minable
23	ON LAISSE LA CPAM DONNER DES PRIMES SELON SES CRITERES SANS CONTROLE . LAttribution personnelle de nos primes va être complètement bidon. Notre relation avec les patients va en être affectée. et puis maintenant a quand la revalorisation du C. dans les critères ou est la permanence des soins ou est la formation? Je pense que l'heure de la lutte est arrivée.
24	Depuis cette signature, j'ai été plusieurs fois VIOLEMENT attaquée en consultation pour "vous serez payée pour nous forcer à ... (accepter des générique, nous soigner au rabais, ...)" Qu'est-ce que les signataires ont eu dans la tête pour mettre leur nom sous un "prime à la performance"? On est maintenant pour les patients des vendus aux riches, dirigeants, Comment voulez-vous que l'on conserve la confiance de nos patients, élément si essentiel à l'efficacité thérapeutique!?!?!!!
25	Je me demande où va notre métier de responsable et de clinicien quand tous nos actes deviennent surveillés et comptabilisés! Et surtout que va devenir la relation de confiance avec nos patients!
26	Les syndicats signataires auraient ils des conflits d'intérêts inavouables. Ils travaillent pour eux et nous laissent sans espoir de retrouver de la dignité et plus prosaïquement une retraite humaine. Je fais donc grève une après midi par semaine et comme 2 confrères vont déplaquer sans successeur dans un mois je serai contraint de faire comme eux ou de passer en secteur 3 pour ne pas passer à 80 heures de travail hebdomadaire. La région sera sinistrée faute d'avoir des défenseurs pour humaniser nos corvées de paperasses redondantes et de n'avoir pas attiré les jeunes dans autre chose qu'un guet-apens.
27	Un attrape-couillon car très peu de MG toucheront quoi que soit. Un CAPI accepté par obligation; Un flicage renforcé des caisses.
28	4° génération de médecin depuis 1848 , je trouve ce P4P horrible , de 30 on va passer à 50 puis 130 objectifs ,...et il n'y aura plus de MG ni de médecine ,mais du remplissage d'objectif ,personne n'a voulu des recommandations R ou HR , ni des Capi et on signe pour l'échec Anglais ?????? on singe plutôt , je suis désolé que ce soit un jugement mais c'est incompréhensible que les compressions budgétaires en arrivent là, il y a d'autres solutions , et les Anglaises sont drastiques : un ordi et drugstore suffiront Je suis dans la critique , pas dans la construction de solution , désolé , mais a recevoir de l'huile chaude en pleine figure , , c'est tout ce que je peux produire de raisonnable aujourd'hui... on peut avoir une vocation pour l'exercice de la médecine , pas pour des carottes cuites fussent - elles dorées , quels jeunes voudront au niveau de recrutement actuel ,se faire qualifier d'imbécile majeur au P4P ,au terme de 10 ans d'études ? c'est indécent ,avilissant , vous aller vider les facts et faire disparaître encore encore plus les MG
29	Les Médecins devraient faire des stages à la CGT .
30	encore un pas de plus pour la disparition de la médecine libérale et la soumission à la sécu
31	Qu'on le dise une bonne fois la VERITE , mon OPINION -> c'est une signature sur une DEBILITE sans NOM , m^lme pas une carotte , un JOUET qui rebondi comme on veux LE SEUL DESIR c'est de VOULOIR un SECTEUR 2 accessible aux spécialistes et au GENERALISTE représentant de SYNDICAT qui DEBITENT des ACTES la plus part du temps en SECTEUR 2 Dr yves SCHULTZ 67 260 herbitzheim il faut avoir le courage de ces opinions
32	à 38 ans installé depuis seulement 6 ans je vais dévisser.
33	bon courage dans ce binz !

Sondage FMF Juillet-Août 2011 :
Opinion des médecins sur la convention.
485 commentaires sur 1288 répondants

	Je suis MG- Il est tout à fait extraordinaire que MG france signe cette usine à gaz- Là j'avoue j'ai pas compris- La csmf signe pour des raisons politiques- le SML signe pour les MEP:les réflexologues plantaires et consorts sont les seuls reconnus et valorisés dans cette convention- (c'est quand même le comble!!) Le MG de base au charbon toute l'année:rien de rien ;et qu'on ne me parle pas de qualité ou performance:à hurler de rire rapport à ce que j'en ai lu. Suggestion: pour avoir des points:sélectionner les bons patients bien compliant et virer les autres- (ensuite passage à la sécu privée et que les non compliant ou vrais malades restent sur le tas...) Belle humanité- Ethique pour bobos qui viennent de découvrir le mot éthique(très à la mode) Je peux donc quand vous voulez vous relire à ma façon cette convention <u>NE SIGNEZ PAS</u> Merci F Rietsch
34	Terrible annonce dans les médias... Et effet quasi-immédiat sur les patients:"mon docteur va toucher des sous en me faisant faire mammo etc..." Bref,pour les patients, on va gagner de l'argent en les forçant à faire des examens.....
35	LE GOUVERNEMENT NE DEVRAIT PAS SIGNER AVEC DES SYNDICATS NON REPRESENTATIFS COMME VOUS TOUS MAIS SOUMETTRE UNE CONVENTION AU REFERENDUM DE TOUS LES MEDECINS .C' EST UNE PARODIE ,CES DISCUSSIONS ENTRE VOUS LES SYNDICATS ET LE GOUVERNEMENT .
36	Nous allons de Charybde en Scylla... En dehors du fric, qu'est-ce qui a bien pu les pousser pareille ignominie ?? Pour le nerf de la guerre, que la FMF signe aussi mais combatte !!
37	CSMF-SML majoritaires = ils ont les clés.... MGF signe et fait remarquer que cette convention ne revalorise pas la MG... donc signature défensive. D'où signature défensive des autres dont FMF
38	opinion d'un retraité ancien responsable syndical
39	ne pas signer c'est se privé de toute possibilité d'action :-(
40	je ne comprends pas très bien pourquoi les signataires n'ont pas dit au moment de la signature , alors maintenant parlons de votre gestion. - Pourquoi dans un cabinet médical tous les médecins ne sont ils toujours pas reconnus médecins traitants? - pourquoi les hospitaliers peuvent ils continuer à rédiger des ordonnances ou tout est à 100% - Pourquoi faut il 6 mois pour refaire une carte vitale? - Pourquoi les arrêts de travail sont ils payés au bout de 3 mois et sans facilité de traçabilité? - Pourquoi cette gestion de la caisse est elle aussi merdique avec une informatisation archaïque? - Pourquoi n'existe t'il aucun contrôle des patients ? dans les régions parisiennes ou PACA? - Pourquoi autant de disparités dans les pratiques médicales et comment cela peut il être acceptable? Tout ceci me fait penser au pire cancre de l'école ou au pire client qui vient demander des comptes à celui qui est le modèle ou le premier de la classe. Cela me ferait penser au Somalien ou à l'Angolais qui viendrait demander à Medecins du Monde ou à l'Unicef d'améliorer sa capacité d'aide
41	C'est vraiment la mort dans l' âme que je me résous à cette position(la signature de la Convention) qui paraît contradictoire. Mais le pire serait que les adhérents de la FMF ne soient pas défendus dans les instances conventionnelles. D' autre part, comment faire confiance aux représentants des syndicats signataires pour tenter de "sauver les meubles" , et essayer d' atténuer les effets catastrophiques de cette Convention, en modifiant certains points de détails de son application, voire en en supprimant ce qui est inacceptable (inclusion de l' informatique forcée ou de certaines obligations de résultat(diabète, dépistages) dans le P4P, par exemple ?
42	installée dans un quartier populaire , on sait déjà ce qu'il en est des cartes vitales perdues en attente ... convention inadaptée à la pratique et décourageante (on m'a dit que j'étais bavarde en discutant tout les points ineptes du capi...)
43	Coût de l'élaboration et de l'application de cette convention????? Peu d'avancées pour les médecins et des dépenses qui risquent de dépasser les économies réalisées
44	Avec de tels présidents dans les différents syndicats, la médecine générale est foutue !
45	Un objectif Alignement revenus européens Et au minimum Revenu horaire d un medecin conseil de mm ancienneté TLT payée à sa juste valeur et non obligatoire mais incitative. Aborder numerus clausus à l installation.

Sondage FMF Juillet-Août 2011 :
Opinion des médecins sur la convention.
 485 commentaires sur 1288 répondants

	Notre statut de libéral est "grignoté" petit à petit par des promesses de rémunérations à la perf non vérifiables ni contestables ...? A quand un C indéxé annuellement au cout de la vie et des C dédiées ou majorées (C ado ,C grossesse , C psy , C entretien motivationnel , C tr cognitifs , ...etc, avec aussi prise en compte du temps passé : 30'= 50 € , 45'=75€ ,60'=100 €...,on reste maître avec reconnaissance du travail intellectuel ! Vive le salariat pour les jeunes ..., je suis MDS depuis 10 ans et la reconnaissance de ce "travail" n'est toujours pas là non plus ... Beaucoup de mes confrères ne se reconnaissent pas dans la tendance prise dans cette convention ...
46	Les exigences des médecins traitants, spécialistes de médecine générale, pourront mieux se faire entendre si tous les représentants des MG sont à l'intérieur de la convention (MGF et FMF ont tout à perdre s'ils restent divisés pour défendre la médecine générale et libérale)
47	Il faut sortir de la rémunération uniquement à l'acte. Les forfaits , la rémunération à l'objectif sont des moyens de mieux faire , d'imaginer une autre façon d'exercer . On peut même imaginer à une informatique plus impliquée et plus évolutive , avec l'espoir que tout ce qui est stocké ne soit pas vain . POur moi c'est une avancée certaine. Je serais heureux de voir la FMF se rallier à cette convention , et qu'ainsi tous les syndicats travaillent à améliorer notre exercice , sans se déchirer . Les batailles entre les syndicats sont peu convaincantes, voir indécent pour nous les médecins au bord du burn-out . Bien sûr il reste encore à faire , au regard du rapport d' Elisabeth Hubert qui répondait mieux à nos besoins . Dr WALLET
48	Aucune avancée pour les MEP. (Secteur optionnel). Acte d'acupuncture revalorisé de 5€ soit env 15€ donc toujours moins qu'une Cs.
49	Juste profondément écoeuré par les signataires de de cette "convention". Combien de ces salopards exercent encore en tant que généralistes secteur 1?
50	furieux !
51	IL Y AVAIT MOYEN D OBTENIR 10 FOIS MIEUX EN LES FAISANT MARNER JUSQU'AUX ELECTIONS PRESIDENTIELLE ET LEGISLATIVE. LEICHER EST UN INCAPABLE. A COTE MOK ETAIT UN GENIE.
52	OK , le compte n' y est , en effet , pas !. Comme d' hab , le médecin attendra pour des revalorisations de son acte plus conséquentes . Maintenant , cette convention est déjà majoritairement signée ... que peux t-on y faire ? 1) Une bonne grève , comme en 2000 ? les médecins sont trop individualistes pour suivre , et la population française ne comprendrait pas pourquoi ces nantis de médecins se mettent en grève pour leur portefeuille , en ces temps si durs pour tout le monde 2) Faire comme les médecins parisiens et coter ma consultation 40 à 45 € ? mon lieu d' activité , la Picardie , ne s' y prête pas . 3) Alors , comme d' hab , défendu par de mauvais syndicats qui ne voient que leur intérêt dans la signature de cette convention , JE N ' AI QU ' A FERMER MA GUEULE !
53	Un scandale ! On nous prend pour des traders. Soit on est salarié fonctionnaire avec les congés payés, les congés maternité, les RTT qui vont avec et bien sur la RCP prise en charge par l'état, soit on est libéral et notre salaire résulte de notre travail. Non au paiement à la performance qui en plus est une usine à gaz, sous contrôle des caisses. Oui au C à 50 €.
54	synthese annuel équivaut à papier,, déjà nous avons du mal à envoyer les factures aux différents organismes. C'est illusoire. Merci de reparler de l'augmentation des cotisations ASV.Je ne suis pas sure que l'augmentation suffise à financé l'augmentation de l'ASV.
55	Déconventionnement collectif !
56	rien de plus que ce que vous savez déjà. e qui est bien, c'est un pas vers plus de diversification des revenus et pourquoi pas un salariat? Ce qui est l'est moins : une revalorisation des revenus bloqués sur 5 ans car pas d'augmentation du C.
57	il me semble illusoire et inefficace de rester en dehors des commissions et sans argent.
58	pourquoi ne pas pousser le gouvernement .sommes nous les salariés de la sécu alors qu'ils âtent nos retraites ,nos congés payés et qu'ils nous mettent au 35h
59	
60	malheureusement apres 35 ans de pratique médicale conventionnée , ma seule conviction est que le seul but des syndicats est de sortir gagnant des négociations avec la sécu avec beaucoup de poudre aux yeux(une revalorisation misérable voire l'évolution de nos honoraires par rapport à d'autres profession et le plus grave c'est la position obsessionnelle , sans oser en discuter en assemblée générale de la CARMF, vis à vis de l'A.S.V longtemps négligée dans les négociations. Navré mais le syndicalisme médical à la française pas très efficace . Escuses pour ma franchise

Sondage FMF Juillet-Août 2011 :
Opinion des médecins sur la convention.
485 commentaires sur 1288 répondants

61	Les syndicats et l'Ordre étaient opposés au CAPI pour des raisons déontologiques évidentes. Les médecins généralistes ont adhéré au CAPI pour des raisons financières évidentes. Le CAPI obligatoire est un piège pour l'art médical ou ce qu'il en reste, et la part du CAPI va prendre de plus en plus de place dans l'activité des médecins, qui foncent tête baissée. Les syndicats suivent peiniblement le mouvement en criant Victoire. Au nom d'économies illusoires et avec l'appât du gain, on asservi les patients et les médecins. Tout le monde est perdant sauf BigBrother. C'est jour de deuil.
62	tous les éléments sur lesquels sont basés les points de "performance" sont de l'escroquerie. Une fois de plus on se fait avoir avec le sourire niais du ravi de la crèche.
63	C'est la victoire des "besogneux" de l'uncam qui veulent mettre la médecine générale à la botte... Dans 10 ans (je serai à la retraite), le C sera à 23€ et cinquante centimes mais madame la Caisse aura revalorisé la récompenses des bons cow-boys aux ordres pour une médecine comptable et toujours déficitaire car la structure sera maintenu en état. Avec l'avantage de cotiser moins pour l'ASV puisque le C n'aura pas bouger d'un iota.... a moins que les petits chinois qui auront racheté la "dette", décide de la brader sur les marchés Merci à ceux qui passent encore des soirées pour défendre la cadavre agonisant de la MG. Je serai présent pour une action "dure" et pour rien d'autre
64	Merci de ce quoi faites pour les ceusses qui sont au charbon...
65	chasseur de primes!!! nouvelle spécialité médicale ,on a vu ce que cela donne dans l'agriculture.....
66	Il faut se battre contre le système du paiement à l'acte exclusif.
67	Même en tenant compte d'un contexte difficile cette convention n'apporte rien pour la survie de la medecine liberale . MG depuis 35 ans secteur 2.
68	convention grotesque ; C bloqué à 23 euro pour 5 ans ;on attendait la mise en place de forfaits en particulier pour le suivi des pathologies chroniques ; ce n'est pas avec cette convention que l'on va attiré les jeunes , mais de toutes façons ils ont été écarté d'emblée des négociations
69	Ceci n'a plus rien à voir avec les Conventions à la Française précédentes.La CNAM a "pompé" les clauses les plus coercitives d'un système anglais dont nous n'avons aucun des avantages.Inacceptable!
70	le P4P vu par la Caisse,c'est la certitude d'une embrouille à l'arrivée!Si je prends ma retraite en 2013, aucun bonus en tout état de cause !
71	Personne ne coulait du capi mais tout le monde entérine un capi géant. Soit nous sommes libéraux soit nous sommes fonctionnaire mais des hybrides cumulant les désavantages des deux
72	La CSMF et son allié le SML n'ont d'autre objectif que la défense des acquis de quelques nantis au détriment du reste de la population médicale. Je n'ai qu'un seul espoir: avoir la possibilité d'exercer hors convention une médecine de soins classique (c'est à dire sans avoir besoin de me transformer en gourou)Ce qui nécessite d' obtenir la suppression du tarif d'autorité qui est un non sens, notamment avec l'ouverture de l'Europe Blanche. J'y vois 2 avantages: sortir de cette impasse, peser sur les négociateurs afin d'obtenir une convention équilibrée et stable. En effet, dans le schéma actuel les caisses sont très avantagées par rapports aux syndicats traditionnels qui vont négocier le pistolet sur la tempe. Le moment est propice, a nous de nous en donner les moyens. Je ne reçois pas les DAM, je n'adhère pas au CAPI et je n'adhérerais pas à cette nouvelle mascarade. Dr. Philippe Bill 57070 Metz
73	Il y a longtemps que la caisse n'est plus un partenaire loyal pour les medecins. Je suis très content en voyant ce qui ce prépare de partir en retraite dans quelques mois et pourtant j'adore mon travail je participe régulièrement aux formations et j'ai une grosse clientèle.....Bon courage à ceux qui restent.....
74	Une négociation se solde toujours par un compromis.

Sondage FMF Juillet-Août 2011 :
Opinion des médecins sur la convention.
485 commentaires sur 1288 répondants

	Vers un changement profond du système il faudrait en réalité se diriger. Cette convention est comme les précédentes: elle complique les démarches du quotidien. Nous n'avons pas de temps à perdre avec toutes ces démarches administratives, ces quotations et autre contrôle en tout genre de tout nos actes , ces évaluations permanentes de nos pratiques. Nous devrions pouvoir déléguer toutes ces conneries à du personnel qualifié. Nous sommes médecins pas bureaucrates.Former des médecins à faire des stats à la con et nous dire qu'on doit aller repeupler en généralistes les campagnes de france dans le même temps... Il paraît qu'il manque et qu'il va manquer encore un bout de temps de médecins dans ce pays. Moi je suis jeune médecin généraliste et je compte de moins en moins m'installer.Et quand je lis toutes ces conneries; j'me demande si on veut nous laisser bosser tranquille ou nous enfermer dans un système archaïque donc dictatorial.Alors on attend que ça se casse la gueule... confiant...
75	De quelle FMF parle t on ?
76	Nous considérer comme des incompétents. Voilà ce que les patients considèrent. Et notre déontologie ? Nos formations ? Etc...
77	Mascarade mais celui qui se met hors jeu disparaît... Amertume et désespoir ! Protester puis signer puis combattre de l'intérieur.
78	Le capi généralisé est une catastrophe éthique pour la relation médecin-malade ET ne rapportera rien ou presque aux médecins. De plus beaucoup de critères sont très contestables. C'est incroyable d'avoir laissé passer cette convention.
79	Cette convention avec la prime de servilité est une insulte -entre autre le "bon" médecin s'engage à respecter un quota de génériques- médicament équivalent avec une tolérance de biodisponibilité de -20% à + 25% et une galénique différente et au bout on nous fait croire que c'est identique !! les épileptiques et autres patients sur le fil du rasoir pourront vous en parler . tout cela n'est qu'une question de finance et ne devrait pas nous concerner notre seule exigence devant être la qualité et la fiabilité des traitements dispo , mais la complaisance voire l'activisme sur ce plan de certains pseudo intellectuels (y compris chez UG) a favorisé la mise en place de cette substitution non équivalente. L' intrusion du forfait de soins est anti médecine libérale , le paiement à l'acte peut être critiqué mais correspond le mieux au cadre de la médecine libérale et doit constituer la base de la rémunération . La simplification des formalités administratives ? essentiellement de la dématérialisation de formulaires soit un gain de temps et de travail pour la caisse et un surcroît pour nous . mais bien sûr la tentation est grande pour les syndicats de signer cette convention, pour tous
80	Cette convention n'est pas digne. Elle déshonore ceux qui l'ont signée et, partant, l'ensemble du corps médical. B. Lajoux Brive
81	COvention faite pour les généralistes, on oublie les spécialités médicales et on devient des instruments de la sécu pas des acteurs de la santé des patients ...
82	Je ne vois pas la justification de la Visitex2 en EHPAD??!!
83	Halte à la corvéabilité et à la médecine d'état rempante qui conduisent à la perte de notre liberté de pensée et qui transforme le médecin en technicien de services.
84	Je trouve ça déplorable que personne ne se scandalise qu'on considère que notre pratique peut être modifiée et nos choix influencé par une rémunération supplémentaire. Ce n'est pas ma conception de la médecine.
85	Je suis psychiatre ; 1,peanuts d'augmentation en x années... suis-je si inutile et méprisable? JF - Dieppe
86	Des formations pour les commerciaux seront elles proposées aux médecins car je ne me sens pas très compétent pour négocier mes prochains objectifs avec madame la caisse!
87	je ne trouve en aucun cas applicable cette convention sur le terrain de ma patientèle; nous avons vers une déshumanisation de la médecine; si nous ne fonctionnons qu'en termes d'objectifs uniformes, c'est la fin du médecin empathique...
88	3 syndicats majeurs ont signé donc la position se la FMF , le gvt s'en fout !
89	Il est ECOEURANT de de faire payer par Assurance Maladie pour prescrire ou non le directeur de la cpam doit être bien content pourquoi avoir critiqué tant le capi
90	L'option référent était beaucoup plus souple et plus lucrative , sa suppression a démotivé les médecins qui y voyaient un réel partenariat avec les caisses .
91	les médecins français généralistes restent à la traîne européenne pour leurs "honoraires" : pas de quoi attirer des jeunes dans le libéral !!!
92	nous attendons un véritable forfait pour l' organisation des cabinet (secretaria, informatique , temps de gestion des dossiers ..)

Sondage FMF Juillet-Août 2011 :
Opinion des médecins sur la convention.
485 commentaires sur 1288 répondants

95	le paiement a la performance est une main mise future et deguisée sur la medecine liberale, forfaitisation annoncée par patient, bons et moins bons médecins "enfin" sur un pied d'égalité, bien loin de la réalité de la qualité des soins et de l'accueil proposé c'est un NIVELLEMENT PAR LE BAS
96	pour : une part forfaitaire et la possibilité de tiers payant; il semble y avoir de petites avancées en ce sens. contre : l'incapacité des caisses à fournir des données fiables sur nos "performances" on l'a vu avec le CAPI. Que des syndicats aient saboté l'option référent pour nous servir ce sous-produit est consternant... La signature de la FMF ou de MG ne peut se comprendre que pour rester un interlocuteur des caisses...
97	Il faut demander par voie contentieuse la transformation de la dénomination du tarif d'autorité en base de remboursement(peu importe son montant)
98	Cette convention n'a pour but que de préserver l'asv , c'est un accord a court terme qui ne satisfait que la tranche la plu âgée des medecins libéraux et qui n'apporte rien a l'exercice a venir . Mais cette convention ne subsistera que le temps qu'une nouvelle génération vienne dire son dégout du système et du dégout de ce qu'elle représente malgré une formation de plus en plus difficile ... Nous n'avons plus qu'a attendre que les choses se fassent d'elles même ... Merci de ne pas avoir signé ce torchon ! Dr franck Parize
99	convention qui n'apporte rien, la medecine liberale n'en sera qu'encore moins attractive... Nous pouvons nous faire du souci pour notre démographie médicale libérale...et les patients aussi!
100	A moins d'un an de la retraite ce n'est plus vraiment mon problème
101	C'est clair, les confrères qui ne font pas grand chose auront le profil souhaité et, moyennant un peu plus de paperasse, pourront recevoir une poignée de cacahuètes. J'envisage la retraite anticipée.
102	Je penche plutôt contre la signature mais dans le cas contraire je comprends les arguments des pour...
103	les politiques veulent la fin du Docteur en médecine, programme débuté il y a 30ans avec une certaine Veil, Nous allons disparaître, c'est bien fait pour nous, aucune chance que cela change!
104	piège à cons , la caisse veut nous détourner de notre job et faire de nous de gentils gratte-papiers en nous submergeant d'administration / avant même l'entrée dans ce dispositif, mes patients me soupçonnent de l'intégrer dans ma pratique ,et à leur détriment ! bien joué MME LA CAISSE
105	Comment rémunérer la quantité de travail effectuée au profit du patient en son absence donc en dehors de l'acte médical réalisé au cabinet ? C'est cet aspect de l'exercice médical du généraliste (devenu de plus en plus envahissant) qui n'est pas pris en compte par le paiement à l'acte et pour lequel je regrette l'absence de solution convenable proposée. Dr. lagrosse
106	convention avec de fausses revalorisations au calcul "einsteinien"
107	mort programmée de la médecine libérale et à coup sûr de la médecine rurale Vive les technocrates!!!
108	on retrouve une convention faite pour les généralistes(et encore???) avec un mépris net des spécialistes.Je trouve votre argumentaire plutôt juste.
109	Pour toucher le maxi en P4P en 2013, il faudra faire FullSpacePro dès 2011. Se vendre pour 3 sous, ça s'appelle comment ?
110	cette convention ne revalorise pas le MG , elle lui impose des contraintes administratives mais ne favorise pas son activité ,quel jeune aura envie de devenir MG?
111	C'est triste a pleurer ...de voir des syndicats défendre a ce point les objectifs de la CNAM ! Entre un Michel Chassang rigolard arborant fièrement sa breloque et le président du SML novice d'entre les novices le sort déclare médecine dite de proximité est jeté aux orties pour 5 ans .merci les gars ...
112	Les patients en sourient déjà....." alors docteur
113	La revalorisation de la médecine générale ne peut pas passer par le seul CAPI, fort critiqué lors de sa création. Je ne vois rien dans ce texte qui gratifie les médecins qui font des consultations plus longues et donc moins d'actes par jour.

Sondage FMF Juillet-Août 2011 :
Opinion des médecins sur la convention.
485 commentaires sur 1288 répondants

114	c'est la + inique des conventions signees a ce jour (aucune revalorisation , augmentation des charges par l'ASV et astreintes administrations a la bonne volonte des caisse en integrant un CAPI qui a pourtant ete decrié et rejeté par le CNOM).. une diminution même des revenus actuels (en dehors des charges supplementaires par la suppression du CA , des indemnites de teletransmissions etc ..)
115	Quel triste spectacle.....vivement la retraite.....
116	Comment peut-on critiquer le CAPI depuis son existence ,et l'accepter du jour au lendemain,sans craindre d'être ridicule et de passer pour des girouettes... Mais que représente encore la FMF?
117	au vu du score de la FMF il vaut mieux être les seuls opposants que d'être noyé dans la masse
118	les medecis generalistes qui sont déjà en voie de disparition sont oubliés
119	Le cadre conventionnel nous étouffe. Nous avons maintenant la certitude que le système conventionnel actuel ne pourra plus nous permettre d'exercer dans des conditions décentes. Il faut rester en dehors, tenir et convaincre progressivement tous les autres praticiens.
120	la somme éventuellement perçue sera soumise à l'impôt,l'urssaf,la carmf,l'ex taxe prof. donc on est des cocus et les syndicats des politiques qui ne nous représentent pas.
121	SYNDICATS SIGNATAIRES COMPL2TEMENT D2CONNECT2S DU TERRAIN DE BASE;C4EST PAS L4ARGENT QUI NOUS INTERESSE MAIS UN SYSTEME DE SANTE REACTIF ET SOUPLE ET EFFICACE,PAS DE MESURES ECONOMIQUES QUI NOUS SALICENT NOTRE IMAGE AUPRES DE LA POPULATION.
122	La sécu avait le bâton , on lui a offert la carotte, les signataires se sont déculottés, et ont sacrifié notre liberté .
123	pas de bonus à la tâche!!!autrement dit, je dénonce une médecine de plus en plus comptable tout en faisant très attention au coût de ma pratique .
124	je pense que la convention nous place en position bizarre par rapport à nos patients qui s'inquiètent des soins . Va t on les soigner en pensant à nos 9000euro ou en pensant à leur santé???? Ce systemee est d'apres moi malsain mais ca fait longtemps que ca dure. On reste un profession liberale qui depend pour ses honoraires et nos primes d'un organisme d'état. Le systeme etait déjà présent avec le medecin referant puis avec le capi et maintenant avec " le super capi" Et si unjour un medecin avait envie de faire ce qui lui semblait bon et normal et se se preoccupe plus des consignes des caisses ; que se passera t il pour lui? Je vous dit ce que je pense en sachant qu'il ne reste peu de temps d'exercice vu mon age.
125	Cette convention ne va pas désengorger nos salles d'attentes, encourager les jeunes médecins à aller dans les zones peu médicalisées. L'ASV est prolongée à un coût faramineux pour nous Qui nous défendra en cas de litiges sur nos performances avec les caisses pour obtenir cette bien trop modeste prime. Le gouvernement et les caisses ont acheté à bien petit prix la paix pour 5 ans.
126	Quels sont les recours devant l'Europe et le conseil d'état?
127	Capicci!capito?capi2....et sans vaseline!!
128	Les français doivent apprendre A PAYER une partie de leur santé (comme ils ont commencé à le faire avec les médicaments non remboursés) En ITALIE les Médecins ont un forfait de 1500 euros par mois (ils voient les patients du secteur qui leur sont attribués en moins de 5 minutes et à la moindre modification ils hospitalisent)puis ils ont des demi-journées où ils font de la vraie médecine en prenant le temps,examen clinique complet, conseils,prévention,...les patients sont hors secteurs, non remboursés et les consultations sont facturées entre 80 et 120 euros.....Les MG français doivent se faire respecter et facturer sans hésiter les demandes des patients ..(Un certificat, 3 motifs dans la même consultation ..) Mais je n'ai pas confiance en mes confrères..car sinous sommes actuellement dans une telle galère. C'est à cause de tous nos confrères veaux...qui me font vomir!! Alors si FMF doit signer ou pas??? Je ne sais pason est MORT!!!
129	il ne faut pas signer, c'est une question d'image du syndicat, et nous revenons de loin après le soutien à bachelot et la loi hpst. nous ne sommes pas du tout dans le même cas de figure qu'en 2005, où il y avait une grave carence de communication de la fmf. nous rassemblerons en ne signant pas et en communiquant beaucoup, comme le fait la nouvelle direction de la fmf.
130	Le C reste la pierre angulaire de la rémunération, mais n'est pas revalorisé = notre travail n'est pas revalorisé

Sondage FMF Juillet-Août 2011 :
Opinion des médecins sur la convention.
485 commentaires sur 1288 répondants

	ALOURDISSEMENT DES CHARGES ADMINISTRATIVES(FICHES DE SYNTHESE) LES FRAIS DE TELETRANSMISSION ET DE TENUE DE DOSSIER MEDICAL PARTAGE RESTENT A LA CHARGE DES MEDECINS LE DMP EST LA DERNIERE ETAPE POUR SE PASSER DU MEDECIN TRAITANT ET DE SON ROLE DE COORDINATEUR UNE FOIS CE DMP ALIMENTE PAR NOS SOINS SANS AUCUNE CONTREPARTIE LE MEDECIN GENERALISTE POURRA DISPARAIRE DEFINITIVEMENT JE DOUTE DE PLUS EN PLUS DES CAPACITES DES SYNDICATS A DEFENDRE LA MEDECINE GENERALE
131	Continuer à se battre pour revaloriser l'acte
132	
133	il faut tenir compte de la réalité ,notamment les résultats des élections professionnelles ,bons malheureusement, pour le bloc csmf - sml,des évolutions structurelles sont inscrites il ne faut pas combattre cette convention mais prendre ses responsabilités et y dedendre raisonnablement la médecine générale et à ce niveau les alliances sont évidentes... amicalement Eric PHILIPPE
134	de toutes façons la Médecine Libérale a vécu il faudra faire avec la médecine salariée NON RESPONSABLE car personne ne veut plus être responsable de ses actes. Heureusement pour moi , je suis à quelques années de la retraite.
135	La FMF doit signer pour survivre...
136	J'ai pris la decision d'un deconventionnement.
137	La médecine libérale est morte : voici l'avènement d'une médecine exercée par des fonctionnaires d'état mais sans les avantages....
138	Pour avoir participé à des expérimentations en matière d'évaluation statistiques de mon activité : gros gros gros bémol, pas fiable du tout, par exemple mammo tous les deux ans, si des patientes la font au bout de 2ans et 1 jour ou plus, elles sont considérées comme pas bien suivies ! Le reste à l'avenant (patients totalement réfractaires à une vaccination, c'est "votre faute")... bon courage pour l'obtention des points !
139	pas de rvalorisation honoraire aucune remarque concernant le cumul retraite-activite sur le paiement de la cotisation sans points
140	ON EST MORTS
141	Une fois de plus les acteurs du bloc opératoire sont laissés de côté. Les syndicats signataires comme d'habitude sacrifient une partie de la profession au profit du plus grand nombre et sont plus intéressés par leur propre intérêt que par l'intérêt de la profession. Honte à eux
142	c'est incroyable de la part de syndicats representatifs d'avoir signé ce texte qui laisse tous les pouvoirs aux caisses....pour preserver l'asv ? à quel prix ? alors qu'il etait possible de durcir les négociations. la med liberale est à nouveau roulée dans la farine En face de nous nous avons des + malins !!! MAIS LA CRITIQUE EST FACILE ET JE SUIS AUTANT FATIGUE QUE DECU
143	le secteur optionnel , s'il est accessible à tous les CHIR (dont ophtalmo notamment) avec garantie de prise en charge des mutuelles des 50% de DH, et possibilité de revenir sur un secteur 2 si jamais ce secteur s'avère finalement décevant serait un gros point positif bon courage au FMF
144	lamentable aucune revalorisation actee les 9000 euros seront impossible a atteindre exp capi oblige destruction relation patient medecin
145	Le paiement à la performance pourquoi pas mais pas avec ces critères.
146	Une énorme arnaque
147	un îlot de résistance en face des capitulards de la CSMF décorée et du SML suiviste . Résistez . Une fois de plus les discours sur la revalorisation de la médecine générale sont en parfait décalage avec les faits et pourtant les propositions venaient du plus haut sommet de l'état ; l'année prochaine traduisons dans les urnes notre colère par rapport au pouvoir en place ..
148	-Depuis des années on s'oriente vers une médecine à l'anglaise:filière du médecin traitant,capi,liste d'attente chez les spécialistes avec des résultats catastrophiques pour les patients. Pour revaloriser la MG,c'est très simple:augmentation régulière des
149	Cette convention nous amène encore plus vers la médecine de fonctionnaire et toutes les dérives qui en découlent ...
150	est ce qu' une posture de contestation systématique, fortement médiatisé ne pourrait permettre à la FMF de récupérer des adhérents et du poids face aux z'otorités ?
151	Plus que tout, c'est la gué-guerre entre les syndicats qui me décourage et empêche notre corps de métier de peser le poids qu'il devrait peser. Que vous signiez ou pas, de toute façon il n'y aura pas d'alliance syndicale forte pour combattre VRAIMENT pour nous, médecins généralistes de terrain. Voilà le vrai désastre.

Sondage FMF Juillet-Août 2011 :
Opinion des médecins sur la convention.
 485 commentaires sur 1288 répondants

152	des places en CPL pour defendre les medecins et dire ce que l'on pense c'est une vitrine importante
153	Ou est passé la MEDECINE ???? Les medecins sont reduits a du secretariat !!! On est la que pour de la rentabilité d'une caisse qui ne connaît plus que les primes !!!
154	L'élaboration et la mise en place du secteur optionnel pour les plateaux techniques lourds est indispensable. Elles permettront un accès aux soins solvabilisé pour les patients tout en mettant un bémol a ce distinguo ridicule entre médecins secteur 1 et 2 alors que leurs compétences sur le terrain sont similaires.
155	il serait bon que tous les syndicats s'harmonisent définitivement et tiennent comptes des médecins non syndiqués
156	La FMF doit signer et hurler son désaccord. Comme lors de cette pseudo négociation , il faut continuer a diffuser le maximum de documents, filmer les réunions, pourrir ce fonctionnement conventionnel qui humilié les libéraux .Dans les commissions locales, appliquer la même politique : diffusion maximale des informations avec le noms des représentants administrateurs de la caisse, leur position leurs remarques. Opération CAISSES CLAIRES, que chacun assume ses responsabilité devant les assurés et les libéraux . La FMF a bien commencé en publant les documents de travail de la convention , il faut continuer (faire du bruit avec les CAISSES CLAIRES)! et donc signer
157	Idem CAPI très peu d'entre nous toucheront quelque chose
158	marre du medecin traitant = surcharge de papiers très mauvais retour d'info de l'hôpital et de certains spé = psychiatres , gynéco , dermatolog... consult hyper longue = hémocult, cotorep, transports en taxis non plutot ambulances refus de génériques par les patients ...j'en passe et des meilleures . bref ras-le-bol.
159	la convention entérine le S2 en solvabilisant les patients par le truchement des mutuelle. Le hic c'est que les mutuelles vont augmenter leurs tarifs,dans une situation économique précaire pour de plus en plus de patients qui ne pourront pas se payer de telles mutuelles et comme ils n'auront pas le choix ils devront payer les dépassements S2!Bravo. Les S1 sont une fois de plus méprisés alors qu'ils devraient être les garants d'une médecine de qualité accessible à tous.Quelle bêtise et quel gaspillage de compétences et bonnes volontés. Les S1 ont besoin de la double sécurité : économique et juridique. Une idée : que tout acte à tarif opposable relève de la juridiction administrative !
160	Il sera impossible d'obtenir mieux après les élections de 2012 (ASV, secteur optionnel, C2, maintien de la participation des caisses aux charges sociales personnelles etc...) Ne pas signer=exclusion totale: pouvoir à 100% aux ARS.
161	le monde médical va à vaut l'eau Il n'y a que des pansements mis les uns sur les autres sans une réforme profonde du système qui n'est plus adapté aux exigences du monde actuel sur le plan sanitaire Le généraliste est de plus en plus isolé et seul pour tout gérer malgré multitudes de réseaux etc...et de conventions qui sont totalement inadaptées et sanctionnant comme si nous étions encore des gamins!!!!!!!!!!!!!!
162	la médecine générale est foutue on le sait bien nous evoluons sur un systeme a l americaine
163	1.- puisque C = 23 € pour 15 minutes, dommage de ne pas pouvoir coter C2 (46€) pour un C de 30 minutes, voire C3(69 €) pour une consultation de 45minutes...avec moins de prescriptions probablement....et plus de disponibilité pour le patient....mais là, je rêve éveillé!! 2.- sans rien connaître, j'ai conscience que la marge de manœuvre des syndicats doit être très réduite pour influer sur l'écriture de la convention et que le choix se limite à "signer" ou "pas signer"...
164	Pay for Performance P4P, inspiré du système anglais, mais en France nous allons vers encore plus d'opacité dans les relations Sécu Médecins, surtout dans le sens de la vision des médecins, car la Sécu aura l'oeil sur tout avec les moyens pour cela, pas nous, les médecins. En Angleterre, c'est beaucoup plus clair, les médecins sont salariés (et bien payés) du NHS (National Health System), tous les outils sont propriété du système mais tout les intervenants y ont accès. Les rapports conventionnels (contractuels) que nous entretenons avec la Caisse ne sont pas équitables au sens judiciaires du terme et finirons, je l'espère, par des procès devant la Cour Européenne des Droits de l'homme qui applique l'article 6-1 de la Convention Européenne des Droits de l'Homme « toute personne a droit à ce que sa cause soit entendue équitablement(...) par un tribunal (...) qui décidera des contestations sur ces droits et obligations de caractère civil... ». Déconventionnement ou salariat, mais plus de convention délétère.

Sondage FMF Juillet-Août 2011 :
Opinion des médecins sur la convention.
485 commentaires sur 1288 répondants

165	Signer signifie s'engager mais s'engager pour une politique de santé qui ne tient pas compte de ses acteurs principaux représente un parjure à la profession.
166	et la revalorisation de l'index kilométrique quand va-t-on en parler ?
167	Combattre un contrat signe volontairement??? On rêve Cette convention marque un tournant de la médecine : le but n'est plus l'intérêt des seuls patients mais une médecine de caisse pour appliquer les intérêts de la CNAM
168	on change plus facilement et plus souvent de ministre que de tarification
169	s sommes en passe de devenir des salariés à l'anglaise et manipulés par des "tiroirs caisses" qui n'ont aucun aspect positif.Nos enarques sont des gens à la vue courte et je pense préférable de laisser la situation pourrir en trainant des pieds . La carotte devant le baton; "c'est l'âne qui court" après mais la carotte s'éloignera de plus en plus loin et personne n'attrapera celle-ci.Si vous signer la convention, vous ne pourrez plus rien pour les médecins. Nous serons manipulés et contraints à des attitudes anti- déontologiques. "Que Dieu sauve notre âme" La SS est aux abois et en perd les repères du bon sens. les bonnes pratiques médicales sont à prendre individuellement pour chaque patient. la vaccination contre la grippe se fera en disant aux patients: " Allez chercher le vaccin et donner le moi ou jeter à la poubelle mais si vous ne voulez pas le faire, c'est votre problème". C'est très grave et c'est pour cela que je pense que cette convention sera mort-née car inapplicable. ONNE CHANCE ET FAITES LE BON CHOIX
170	La solution n'est pas de continuer au sein d'un système qui est en échec permanent pour des raisons structurelles. Prélever de plus en plus, rembourser de moins en moins, mal rémunérer les professionnels, engendrer la pénurie n'est pas le mieux que l'on peut espérer dans un pays développé. La solution passe par la liberté. D'abord mettre fin aux prélèvements obligatoires, rendre à chacun la libre disposition de l'intégralité de ses revenus pour qu'il puisse exercer un choix parmi des prestataires en concurrence. Prestataires, fournisseurs, assureurs et professionnels eux mêmes libres. Cela s'appelle le respect du droit "inviolable et sacré de propriété" comme le dit l'article XVII de la Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen de 1789 qui figure en préambule de notre constitution. L'Etat ne se disperse plus dans une multitude de domaine. Il garantit la Justice, en particulier, le respect des contrats de façon à ce que personne ne puisse léser autrui. Bien entendu il existe un filet de sécurité pour les plus démunis.
171	1/ne sont valables que la revalorisation effective des actes, et éventuellement des forfaits selon la pathologie. tout le reste c'est de la foutaise, et nous conduira au désastreux système anglais. 2/il faudrait aussi introduire un encadrement aux installations, ce qui résoudrait le problème des déserts médicaux, et redonnerait de la valeur à nos cabinets lors de notre départ en retraite. 3/il aurait aussi fallu, si on veut que les médecins restent après la retraite, remettre en vigueur le DP: il n'est pas anormal qu'un médecin de grande expérience soit mieux rénumétré.
172	les représentants syndicaux ne représentent que 20% du corps médical et imposent au 80% qui restent leur point de vue c'est ça la démocratie actuelle Cette convention est une HONTE pour les Médecins. Dans ces conditions demandons à être fonctionnarisé comme en GB. Il y aura des mouvements médicaux de résistance qui s'organiseront et chasseront ces délégués syndicaux pourris qui se sont fait acheter. A un an des présidentielles le gouvernement aurait lâché du lest si les syndicats avaient fait leur boulot.J'ai 33 ans d'exercice et suis écoeuré.
173	Une page ses tourne: la médecine de demain ne s'exercera jamais plus comme celle du siècle précédent. L'imagination se doit d'être au pouvoir pour permettre d'harmoniser une qualité de soins optimale dans un contexte de dépenses justifiées. Les problèmes économiques ne sont pas de ma compétence et je pense que toutes les voies se doivent d'être explorées. Néanmoins l'adéquation entre les prescriptions et la qualité des soins repose avant tout sur la formation continue et objective des médecins au long de leur carrière. Le P4P !! pourquoi pas ... mais la mise en place d'une solide et rigoureuse FMC devrait y être fortement intégrée pour participer à la promotion de la profession
174	pas de visibilité financière avec ce mode de rémunération attendu que pour 2013 (si tout va bien!!!); à la bonne grâce de la cpam d'adapter le forfait qui lui convient. La convention a voir dans quelques années à qui à profiter le crime!! Je n'ai pas l'impression que je travaillerai plus sereinement maintenant ne sachant pas combien de caisses de playmobil je pourrai acheter à mes enfants :-)
175	aUCUN MOYEN NOUVEAU POUR LA M2DECINE DE 1ER RECOURS. La mort annoncée de la médecine générale va se concrétiser; dans 5 à 10 ans, il n'y aura plus de médecins généralistes qu'en zone urbaine!

Sondage FMF Juillet-Août 2011 :
Opinion des médecins sur la convention.
485 commentaires sur 1288 répondants

176	le CAPI ne représente à mon avis pas de garantie pour le patient d'être bien soigné , c'est juste une contrainte économique supplémentaire et un essai de mise au pas des généralistes celà me parait bien loin de l'éthique médicale
177	petits corporatismes et de lutte de chef de dit médecin,sans vision médicale nationale avec une caisse en dépôt de bilan sur un URSSAF délivrant et incapable de gestion fianncièr...avec des mutuelles fortes et de bonne publicité .Dérision toale
178	aucune prise en compte de la medecine rurale ou semi rurale, quid des IK?, quid des 80heures par semaines, quid du burn out? quid de l'aide pour l'exercice quotidien,de le paperasse, etc etc... Convention par des medecins de ville pour des medecins de ville. et on se demande pourquoi il y a si peu de medecins syndiqués????
179	A force de se le faire mettre, c'est devenu indolore ! Je vais surement rejoindre la FMF.
180	Pourquoi faire simple quand on peut faire compliqué ? Pour noyer le poisson (pigeon) ?
181	En médecine on ne peut pas rentrer dans des quotas (c'est stupide!). On traite chaque patient individuellement en fonction de ce qui est le mieux pour lui...On ne peut pas "acheter" une prise en charge.
182	la sécurité sociale doit être au service des patients et non les médecins dépendants de cette structure. Nous ne devons pas accepter cet assujetissement, qui nous rend frustrés et donc psychologiquement incapables de venir en aide à nos malades,et qui ne peuvent eux mêmes nous considérés comme crédibles.
183	Je vais changer d'orientation abandonner la médecine générale pour un poste de salarié j'ai 21 ans d'installation et ras le bol de ce système bonne chance aux autres DR LEROY BEZIERS
184	COMMENT PEUT-ON ADHERER A CETTE CONVENTION QUAND ON VOIT PAR EXEMPLE L'OBJECTIF SUR LA VACCINATION ANTIGRIPPALE QUI NE NOUS CONCERNE PLUS PUISQUE LES PATIENTS NE SONT PLUS TENUS D'ALLER CHEZ LE MEDECIN ; ILS PEUVENT SE FAIRE VACCINER SANS NOUS !!!!RIEN QUE POUR CE GENRE D'INEPTIE ,ON NE PEUT PAS ACCEPTER. FAUT-IL QUE LES MEDECINS PRENNENT LES MEDICAMENTS A LA PLACE DES PATIENTS POUR ETRE SUR D'AVOIR UNE HBA1c < 8 ?
185	Une fois de plus, je me dis que si j'ai une opportunité je quitterai la médecine générale mais dans tous les cas aujourd'hui je ne fais plus ce métier que pour toucher mon salaire. ASSEZ DE PAPERASSERIE
186	j'y crois plus!
187	les critères de qualité sont discutables pour certains; Si on est hors signature on n' a aucun poids Aucun changement dans la politique dela santé
188	aucune revalorisation pour les spécialistes depuis plus de 10 ans! jamais vu dans n'importe quelle autre profession
189	Avec cette convention, j'ai l'impression d'avoir les mains liées avec un noeud de plus en plus serré par la CPAM. Ils ont le contrôle de plus en plus. Maintenant, je suis fataliste : je prendrait ce qu'il y a de bon à prendre et puis basta! Pour moi, il y a 2 questions pour cette convention : la 1ère, est-ce que c'est bon pour mon patient? je vais répondre OUI, donc je passe à la 2ème question : est-ce que c'est bon pour moi et pour mon entreprise libérale? je vais répondre NON....mais bon comme on n'a pas le choix....
190	Psychiatre et psychothérapeute, j'ai la chance d'être en secteur II. Je pratique des tarifs "avec tact et mesure" en fonction des revenus des patients (de 35 à 85 euros) et les consultations sont de 3/4 d'heure. Le gain?: -de l'efficacité car du temps pour que les patients puissent s'installer, se sentir écoutés et ainsi réellement parler d'eux. -de l'intérêt pour moi car des patients d'horizon très divers et des revenus corrects. Si les honoraires des MG secteur I pouvaient intégrer l'option d'être réglés en fonction du temps passé de consultation de façon dégressive (ex:une consultation minimale du premier 1/4 d'heure coté 20 euros puis 10 par 1/4 d'heure suivant), il me semble que l'exercice de la médecine générale serait plus attractif pour la génération suivante et des économies substantielles pourraient être faites avec une médecine d'écoute et de soin, également préventive et enfin respectueuse des rythmes de tous, patients et médecins.
191	je pense qu'on est loin de mesures suffisantes pour inciter les jeunes à s'investir dans la médecine générale et libérale:le bateau va s'enfoncer de plus en plus mais c'est sans doute voulu dans les sphères des ministères et de CNAM

Sondage FMF Juillet-Août 2011 :
Opinion des médecins sur la convention.
485 commentaires sur 1288 répondants

192	encore une usine à gaz inutile (pour les médecins mais pas pour les administratifs qui pourront avoir du travail) pourquoi ne pas faire simple le suivi risque d'être compliqué (voir impossible) et illusoire à titre d'exemple si vous faites 100 % de prescription en DCI (générique) vous restez toujours au même % de générique !!! expérience faite !!! actes de prévention côtés, mesure de défiscalisation politiquement incorrecte, ... x € encaissés = 1/2 (au mieux) x de bénéfice hors impôts
193	La prime à "l'efficacité" est intolérable.Comme l'ont relevé de nombreux journalistes, il ne s'agit pas d'une meilleur santé pour les patients, mais de meilleures économies pour la CPAM et, pire, de nous soumettre à la pression des laboratoires pour tel vaccin ou tel médicament ce qui est d'ailleurs parfois en contradiction avec l'objectif d'économies (je pense de plus en plus que ce sont les labos qui veulent nous instrumentaliser qui sont derrière tout cela!). Et, même si ces primes étaient valables, quid des remplaçants dont je fais partie?....
194	ras le bol des prises d'otages des médecins de terrain; je suis écoeuré de voir la tête des "syndicalistes" satisfaits d'avoir "sauver la médecine libérale"
195	les éléments signés par la convention sont comme les autres fois des engagements de la caisse sur des buts à obtenir pour les médecins sur des signatures non reconnues par les caisses (confère la dernière augmentation du C) Des promesses encore des promesses cela ne coutera pas cher.
196	cette convention ne résoudra pas les problèmes médicaux donnera une pietrifiée image des médecins qui donneront l'image d'être à la botte de la SS pour avoir une prime!!!!
197	Je suis très déçue par le résultat de ces négociations, mais je suppose que mon âge explique mon état d'esprit. Exerçant en secteur II, je suis fortement opposée au nouveau CAPI et à l'évaluation purement économique de la bonne pratique d'un médecin. La dimension relationnelle avec le patient ne compte plus. Ce système s'adresse à des professionnels techniciens confrontés à des patients consommateurs de soins, pas à des êtres humains, entretenant des rapports de confiance dans un colloque singulier, respectant le secret professionnel. Si ce système devient obligatoire, je dévisse ma plaque. La conscience professionnelle et l'attachement à une clientèle fidèle depuis 25 ans ne me retiendront pas plus longtemps.
198	je suis absolument contre la prime à la performance qui rajoute du travail administratif, qui favorise encore une fois les gros cabinets et ne juge absolument pas de la qualité du soin
199	La FMF ne doit pas signer et doit MEDIATISER cette non-signature auprès de tous les MGs et Spés. Nombreux sont ceux qui se reconnaîtront dans ce refus de leur perte d'identité et de l'hégémonie des Caisses et repousseront alors ces valets de la CSMF et SML.. Il faut que les MGs silencieux se reconnaissent dans la FMF. Rentrer dans le rang nous fera passer pour des losers et beaucoup se diront alors: "A quoi bon?". Je rêve de ne pas prendre le CAPI mais de quoi va bénéficier le MG qui ne le prend pas, ce libéral a été laissé sur le bord de la route par ces Syndicats et ceux-ci sont donc à la botte des Caisses qui ne leur a laissé aucune autre option, CQFD. Cette Convention signe la mort du Libéralisme et il faudra demander un Salariat type Médecin-Conseil de la Sécurité Sociale..!! Est-ce que l'évolution de carrière de ces derniers dépend du budget de la SS? Ils ont bien sûr négocier leurs avantages eux!!!
200	la crise de la mg ne se limite pas à une crise démographique. il y a une crise organisationnelle (les moyens pour assurer ses fonctions) et une crise identitaire (un tiers décide pour notre profession ce qui est bon ou non: le paiement à la performance) 2004 introduisait la notion de médecin traitant ébauche d'une structuration du système de soins (MG responsable de la "santé" en plus des soins de la population qui l'a choisi). la convention 2011 aurait dû mettre en place les moyens pour développer des soins primaires digne de ce nom. seul un détournement de notre fonction est proposé: la santé est remplacée par le suivi d'indicateur, "pseudo-marqueur" de qualité. vive la médecine générale
201	MINIMUM A OBTENIR: LE SECTEUR OPTIONNEL POUR TOUS LES LIBERAUX
202	convention de merde
203	les assureurs prennent le pouvoir ! les comptables réduisent tout en chiffres ! Le mot libéral n'a plus sa place. Je me sens de plus en plus écartelé entre la sainte déontologie, les clients pressés, gagner mon pain, la jurisprudence, la multiplicité des recommandations opposables, les compromis de la vie au jour le jour sur le terrain, l'humanisme d'autan ...
204	pas d'autre choix que de signer pour continuer à vivre. Si évolution défavorable donner des mots d'ordre de DE ce qui valorisera les actes. De toute façon comme il n'y a plus de médecins dans nos régions ils n'auront pas le choix ce sera avec nous conventionnés ou non

Sondage FMF Juillet-Août 2011 :
Opinion des médecins sur la convention.

485 commentaires sur 1288 répondants

205	je suis totalement contre cette convention inique
206	Organisons une sortie de la convention. Plus aucun avantage (dixit l'ASV pour lequel l'état la caisee avec la complicité de nos syndicats nous ont, excusez moi le terme baiser depuis des années). La profession n'a jamais eu une position aussi forte de part la chute démographique. Ayons le courage de dire tout haut ce que vaut notre travail et cessons de nous prostituer avec ce P4P anxo-saxon qui ne reprend que les inconvenients sans les avantages anglais et notamment la rémunération. Quant aux patients nous ne gagnons rien si ce n'est leur mépris devant l'indigence de nos rémunération. Si on nous paie si mal c'est que l'on ne vaut pas grand chose !
207	Vous êtes le seul syndicat responsable à mes yeux, car le seul à ne pas vouloir défendre bec et ongles l'ASV, ce qui est une folie et nous coûtera à tous très cher.
208	que la fmf signe ou pas le texte passe, mieux vaut essayer de modifier de l'interieur
209	On obtiendra rien de plus après les élections de 2012. Il y a des pistes pour des avancées et le maintien de la participation des caisses aux charges sociales du secteur 1. Ne pas signer c'est être totalement exclu et sans moyen.
210	ces effets d'annonces dans la presse qui va se retourner contre la MG, les patients vont nous balancer si on leur refuse le nième bilan : c'est pour avoir les 9000 € que vous ne voulez pas me le marquer !!
211	mais a-t-on le choix, le gouvernement propose "sa sauce" et on doit s'adapter. Le mode de calcul est totalement incompréhensible, si les jeunes médecins s'y retrouvent ils s'installeront, mais pour l'instant on compte ceux qui se suicident ou dévissent leur plaque.
212	encore une usine à gaz montée pour les généralistes et pour les spécialistes sans actes techniques que dalle
213	Il faut choisir : pro-convention on signe, anti-convention on ne signe pas.
214	a nous de faire évoluer les critères de qualité et de performance par notre action syndicale et scientifique. Merci à la FMF de représenter ceux qui ne sont pas tout à fait d'accord voir déçu.
215	Marre de se faire niquer(c'est le terme car il y a tromperie consciente)par la CNAM et les politiques Marre d'être bientôt les médecins les moins bien payés d'Europe Calculons la part administrative et médicale ds le budget de la Secu
216	Aucune avancée pour revaloriser la médecine générale, que du baratin. Quelle honte aux syndicats signataires. Il ne reste plus qu'à continuer à faire la course à l'acte et à s'épuiser, à burn-outter
217	le manque d'attractivité de la médecine générale confrontée à la démographie médicale actuelle sont deux points forts qui doivent nous inciter à davantage de cohésion pour obtenir une meilleure revalorisation de la médecine générale.
218	contre cette convention +++++
219	bravo à la FMF, merci de me contacter pour une adhésion rapide; 0643186330
220	les absents ont toujours tort!actuellement, je préférerais être salariée que libérale; pourquoi ne pas ouvrir un tel système pour les CMU, les pauvres(comme dans les mines où j'ai jadis fait un remplacement de médecine générale) et les médecins qui sont d'accord! On arrive à un système bâtard qui ne correspond à RIEN. Bon courage pour le choix entre la peste et le choléra!
221	10 euros par patients = 10000 euros / an c'est un peu plus que l'augmentation de 1 euro pour le C (moyenne 4000 C/an => + 4000 EUROS) ok pour une vrai revalorisation de la MG , on se fout de nous , mais la restriction budgétaire concerne tous les domaines public. Individuellement , on s'en sort encore, plutôt mieux que d'autre... Collectivement et pour ce qui est de LA Santé dites Publique, c'est pas la joie ...
222	Je suis pour ma part profondément choquée que l'on nous propose une rémunération "à la performance" car cela sous entend que l'on ne fait pas notre travail du mieux que nous le pouvons !
223	Comme d'habitude, les syndicats défendent...les syndicats, pas les médecins de la base!!!
224	Inimaginable, quelle honte. Ces syndicats auront des comptes à rendre à la profession. Si la FMF signe cela j'abandonne mon adhésion immédiatement. Les syndicats signataires sont en "collaboration , il faut un appel clair à résister à la mise sous tutelle de notre métier. Cette prime est rejetée par la population ne soyons pas complices d'une mascarade misérable et pénalisante.
	RESISTONS

Sondage FMF Juillet-Août 2011 :
Opinion des médecins sur la convention.
 485 commentaires sur 1288 répondants

225	La FMF représente une vision dépassée de la médecine, sa position m'importe peu. Elle prendra certainement le pognon conventionnel comme les autres en racontant que c'est pour défendre les médecins. Incapable de dénoncer un système corrompu.
226	cette convention est dans la continuité de la philosophie d'asservissement et de démolition de notre exercice.
227	contre le paiement à la "performance" et quelle performance!
228	1978, SMIC à 1000Fr et C à 55Fr. 2011, le SMIC est à 1000Euro et le C n'est pas à 55Euro. grève générale du travail ou de la télétrans ou du reste, revalorisation du C et proposition d'une convention non vexatoire.
229	Je ne pense pas que la médecine libérale soit compatible avec une convention. Toutes les conventions qui sont succédées depuis 30 ans se sont soldées par une perte de liberté et de revenus pour les médecins et une dégradation des soins pour les assurés. La seule avancée valable si on veut conserver le système serait de permettre à qui le veut l'accès aux honoraires libres (et surtout pas un secteur optionnel qui n'est qu'une bride de plus). Sinon il faut tout mettre en œuvre pour la convention (et si possible la sécu) crève le plus vite possible.
230	Nouvelle version du médecin Diférent...
231	REEMPLACER "medecin libéral par médecin ficele"
232	le seul interet de cette convention c'est qu'elle exclut encore le conventionnement individuel le P4P est une illusion
233	Bonjour, Tout d'abord, je vous remercie de nous débrouiller tout ce fourbis et de nous mâcher le travail en nous faisant un résumé clair. Mais, on nous prend toujours pour des imbéciles. Moi, j'attends un secteur optionnel. Bonne journée. Bonne journée.
234	comme à chaque fois, les syndicats signataires refusent ce qui leur est proposé pour se précipiter sur le stylo en dernière minute!! ils ne sont donc pas fatigués de vendre les médecins contre les euros traditionnels!!! et bien sur, une légion d'honneur à la sortie !!!! je me demande pourquoi des négociations, puisque tout est prêt à l'avance
235	Il est insupportable que l'égalité devant la loi et donc un traitement égalitaire pour chaque médecin concernant l'exercice en secteur 1 et secteur 2 ne soient pas défendus, ni par le gouvernement, ni par les syndicats. À vomir. Il semble que les médecins français combinent la permissivité, le manque de courage et le manque des valeurs (surtout les S2 qui font tout pour priver les autres de leur privilège). On ne trouve chez vous ni l'état de droit des Pays nordiques, ni le courage de l'Afrique du Nord. Berces-vous dans vos 35 heures et votre défaitisme et votre "chacun pour soi ".
236	Qui peut croire à une revalorisation de la médecine générale . Il faut que nos représentants reviennent sur le terrain ou se mettent enfin à réfléchir à l'avenir de la médecine générale qui se meurt
237	Je m'approche tout doucement de l'âge de la retraite et commence à ne plus me sentir concerné par ces gesticulations à des années lumière de ce qui a été ma motivation et mon engagement en tant que médecin de famille. Mes patients ont occupé mon esprit - et peut-être mon âme - depuis mon internat, durant plus de 35 ans. Je suis passé de la plume et des dossiers papier au clavier d'ordinateur, à apicrypt, au scan de tous les courriers de correspondants, à la télétransmission dès le début de ma mise en application et à l'informatisation systématique de toutes mes ordonnances. A 50 ans j'ai passé un DU qui m'a obligé à me remettre au travail étudiant et m'a obligé à renoncer à mes consultations durant environ 3 semaines sans aucune participation financière de qui que ce soit. Aujourd'hui, je vois arriver le DMP dans mon logiciel cabinet avec une certaine terreur et mon inscription obligatoire au système CAPI n'est pas faite pour apporter de la sérénité à mon proche avenir... A l'époque où tout le monde parle d'humanisation du travail quotidien et de valorisation des expériences, je trouve que les "vieux médecins" sont bien mal traités ! Celà me donne une sérieuse e

Sondage FMF Juillet-Août 2011 :
Opinion des médecins sur la convention.
485 commentaires sur 1288 répondants

	Une convention et une réforme de la profession de médecin généraliste donnant à rire (jaune!), ou à hurler, c'est selon les jours! Je retiens seulement un CAPI revisité, devenu conventionnel, et ignorant pour 83% de son socle de calcul (10/12) plus de 30% des actes (<16 ans, MTR, MTH, et tous les actes d'urgence hors patientèle). En réalité rien de nouveau! Informatisé à mes frais depuis mon installation, il y a 11 ans, y compris en visite (ordinateur portable + TLA). Actuellement exercice en cabinet de groupe, trois médecins, trois secrétaires à mi-temps (accueil physique et téléphonique, intégration des courriers aux dossiers informatiques, tâches comptables et administratives). Départ imminent d'un médecin, sans successeur, un deuxième suivra dans peu d'années... Consultations plus longues et plus complexes au fil des années. Lourdeurs administratives et informatiques soulagées par un secrétariat efficace mais au coût élevé. Je m'interroge sur la suite de mon exercice! Reste un (mince) espoir : prise en compte par le biais d'une classification clinique des actes médicaux de la complexité du travail de médecin généraliste et des évolutions récentes de ce n
238	L'honnêteté est de ne pas signer un contrat de dupes
240	convention quasi identique de mon pt de vue avec qq pertes financières au global (hors pb ASV); logique syndicale de ne pas signer; pour mieux organiser la réelle simplification administrative: signature?
241	je ne veux devenir fonctionnaire zélé
242	les médecins libéraux sont devenus des commerciaux de la sécurité sociale payés à la prime de performance, de libéral les médecins n'ont maintenant que le nom...et que dire de la signature de l'état bafouant celle des médecins qui ont respectés des tarifs conventionnels en échange de la prise en charge d'une partie de l'ASV.
243	Les médecins ont été vendus au marché aux esclaves pour une poignée de pacotilles !!
244	j'ai quitté la médecine de ville après avoir fait la capa de gériatrie, et sur la demande d'un ancien patron de l'APHP.j'exerçai en secteur 2 et suis opposé depuis 1983 à ces grignotages progressifs de l'assurance maladie qui feront des médecins libéraux des salariés à la botte des caisses. Mon avis est le suivant : que l'assurance maladie rembourse ce qu'elle veut et qu'on laisse aux médecins la liberté de tarifer comme il l'entend , tout en sachant que la plupart des médecins, de tous temps on toujours su soigner gratis ceux qui étaient dans le besoin !!!!!!!!. Je remercie la FMF pour sa pugnacité et son franc parler, en particulier le DR CACAUT!!! c'est le syndicat qui me semble le plus proche de l'éthique et de l'indépendance du Médecin (avec un grand aime)
245	la base de la relation médecin malade reste la consultation qui vaut au moins 50 euros le reste c'est de l'enculage de mouches !
246	Cette convention est une mascarade qui enterre encore plus l'aspect libéral de la profession. L'accès aux honoraires libres doit être favorisé surtout pour les spécialités uniquement cliniques.
247	je crois que les caisses et les mutuelles font leurs petites affaires, nous subissons (mais combien de médecins syndiqués? et je fais partie des non syndiqués)...et puis comment sauver un système qui est en défaut de paiement permanent?
248	Cette convention n'apporte pas grand chose sur le plan revalorisations mais l'endettement du pays permet-il mieux ? Un point positif peu-être sur l'ASV Je restes sur l'expectative et ne signerai pas le nouveau CAPI bien qu'étant adhérent CSMF
249	on est tous considérés comme délinquants potentiels=le permis à points ça suffit pas?et que veut dire cette manière de jouer avec notre exercice et de d'insinuer dans nos dossiers=halte à la Française des jeux conventionnels=trop c'est trop!
250	nous ne pourrons pas avec cette convention être préoccupés que par l'intérêt du patient, il va de soi que nous gérerons nos intérêts prioritairement, nous aurons à moyen terme une médecine à plusieurs vitesses financières...

Sondage FMF Juillet-Août 2011 :
Opinion des médecins sur la convention.
485 commentaires sur 1288 répondants

	Je travaille au sein d'une structure SOS médecins, donc déconnectée des embarras de la paperasserie d'un cabinet. Mais pour moi, être rémunérée pour nos bonnes pratiques, à la carotte, en espérant que le personnel de la sécu comprenne mieux que nous leur barème plus que confus, c'est d'une se mettre à la merci de ces fonctionnaires et de deux se prostituer en espérant faire bonne impression devant un nouveau genre de "mac". Je me fous royalement de ces sous qu'ils nous font miroiter, mais ce n'est pas mon exercice particulier avec une rémunération plus que convenable qui me faire dire cela, c'est que je veux pouvoir faire ce que je veux et surtout ce type de convention ne fera que nous mettre en compétition les uns les autres pour ceux de mes confrères qui seront obligatoirement tentés par le gain. Nous sommes médecins libéraux et aux vues de l'évolution démographique avec les jeunes qui préfèrent de plus en plus ne pas poser leur plaque, ce n'est ce type de convention qui va les inciter à changer d'avis.
251	Service de Travail obligatoire à petite rémunération très aléatoire. Cette "convention" n'est qu'un Munich de plus sur la route de Canossa. Vous ne ferrez rien évoluer à l'intérieur. Seule une action dure pourra aboutir. Malheureusement le métier est corsseté d'obligations légales, et je pense que notre activité, investie par n'importe qui sous le regard bienveillant des autorités, se fera sans nous.
252	1- le mot "performance" constitue ici un abus de langage intolérable et hypocrite, 2- s'il pouvait exister un ensemble de critères indiscutables qui permettent de définir ce qu'est un médecin, un épicier ou un président de la République "performant", ils auraient depuis longtemps été inclus dans les examens nécessaires à ces diverses fonctions. Il n'est possible que de définir des indices d'adéquation ou d'inadéquation à des directives dont les études scientifiques constituent moins la base que les volontés économique, politiques ou le mode de pensée voire la mode tout court.
253	LE BUT EST CLAIREMENT DEPUIS DES ANNEES DE RENDRE ESCLAVE DE LE SS LES MEDECINS TELETRANS ET BIENTOT TIERS PAYANT INTEGRAL AVEC LETTRE CLE FLOTTANTE . PERSONNE NE SE POSE LA QUESTION POURQUOI PERSONNE NE S INSTALLE PLUS? MPOINS DE 1/10 C EST PARCE QUE LA MEDECINE SALARIEE OU ADMINISTRATIVE EST PLUS LUCRATIVE ET MOINS RISQUEE. LE SEUL REMEDE EST LE DECONVENTIONNEMENT MAIS COMMENT Y ARRIVER? FAUDRA-T-IL ARRIVER AU DESERT MEDICAL GENERALISE?
254	si nos décideurs pensent que c'est comme ça que les jeunes vont être attirés par la médecine générale , c'est triste . Oui à une VRAIE revalorisation de la médecine générale , qui est un des principaux facteurs d'économie de la santé (1 CS de MG =souvent 2 à 3 motifs de consultation ; Qui peut refuser un scanner inutile ou une 6 e écho de grossesse , surement pas le radiologue ou le gynéco ...)
255	Les médecins ne comprennent pas qu'ils se font littéralement acheter. Nous devenons des fonctionnaires de la santé publique. C'est l'état qui prescrit ce que nous devons faire pour chaque type de malade. Les médecins devront insérer chaque individu dans des consensus de soins et exécuter les protocoles. Mais ne nous faisons pas d'illusion, l'état gère l'argent, pas l'humain. Une démocratie ne survie pas à travers une politique qui tend ni plus ni moins à "acheter" l'opinion et notre façon d'agir. Continuons à nous opposer à une telle politique qui nous "achète" sous le prétexte d'un "c'est pour le bien de chacun" , et tentons de sauver encore un peu notre liberté d'exercer la médecine avant que celle-ci finisse dans les mains d'un "Pouvoir autoritaire et sécuritaire" ; Plus nous cautionnons une rémunération dans de telles conditions, plus nous perdons en liberté d'exercer (et en dignité : médecins rémunérés à la performance!!), et de nous maintenir dans un rapport humain avec nos patients. Voulons-nous devenir ces exécutants de la fonction
256	le secteur optionnel doit être ouvert à tous
257	nous ne sommes des officiers de santé
258	Comment peut on accepter une monstruosité pareil??
259	SOUMIS À LA BONNE VOLONTÉ DES PATIENTS DE SE FAIRE VACCINER ET D'AVOIR UNE HÉMOGLOBINE GLYQUÉE DANS LES CLOUS.J'HALLUCINE !!!!!!!
260	A QUAND LE DECONVENTIONNEMENT MASSIF
261	

Sondage FMF Juillet-Août 2011 :
Opinion des médecins sur la convention.
485 commentaires sur 1288 répondants

	le problème n' est pas celui d' organiser les carences programmées depuis 30 ans en demandant aux soignants (libéraux ou pas) de cautionner la situation en échange de charge de travail supplémentaire pour des miettes/la demande de soins des patients est trop souvent inadaptée et l' arme fatale (carte vitale-tiers payant-plainte au CO)offerte me laisse sans voix/la défiscalisation de certains de nos actes de garde en particulier pourrait être une piste incitative...mais ce n' est plus d' actualité / il faut faire vite car les défections des médecins installés(nous avons perdu 15 accés aux soins en 10 ans dans notre secteur)risquent de devenir une épidémie incontrolable car l' abortion de patientèle "à la rue" conduit rapidement au découragement d' autant que les contraintes se majorent..
262	Encore une abdication
263	Cette convention est un attrape nigaud. Faire miroiter un gain conséquent annuel alors que les objectifs seont quasiment impossible à atteindre.Et on peut s'attendre à ce que les points aient de moins en moins de valeur au fil du temps. Comment des syndicats ont ils pu se faire berner à ce point par le jeu de la caisse. De plus cela attirera encore moins les jeunes à s'installer en libéral.
264	Le gros problème est que la CPAM est à la fois juge et parti ! Et que les chiffres seront invérifiables. ; comme pour le CAPI.
265	Ce texte conventionnel est un pas de plus vers l'etatisation de la medecine . Plus vous ferez ce que demande la SS PLUS VOUS SEREZ HONORES FINANCIEREMENT!!!!Ce qui est grave c'est qu'elle encourage telle ou telle pratique medicale:comme la vaccination antigrippale(le bide du h1n1)lui est reste coincé dans la gorge.Ou est la liberte therapeutique? Et si on prefere l'homeopathie!!!! Quid de la duree de nos consultations qui devraient etre convenablement payees? NOUS ALLONS VERS UNE MEDECINE DE PLUS EN PLUS COMPTABLE,UNIFORMISEE ET QUI NE TIENT PAS COMPTE OU TRES PEU DELA REVOLUTION VERTE QU'A BESOIN NOTRE MEDECINE!!! A L'INSTAR DU TOUT NUCLEAIREQUANT A NOTRE REGIME DE RETRAITE LA MAJORITE DES MEDECINS CONSULTES PAR LA CARMF ETAIT POUR LA FERMETURE DE L' asv MAIS LA FRANCE EST TELLEMENT DEMOCRATIQUE QUE LES REFERENDUM DERANGENT;NOUS FUTURS RETRAITES ALLONS ETRES FLOUES ET DE PLUS DE 4!!!!!!
266	un seul combat le pour un secteur unique modulable en fonction de la patientelle avec une revalorisation normale des actes
267	aucun coup de pouce pour valoriser la médecine générale
268	Je crois que le temps du syndicalisme de combat est venu. Oeil pour oeil, dent pour dent semble le seul discours valable devant une administration visceralement haineuse envers les medecins. La discussion n est plus possible ni meme souhaitable avec des gens qui se foutent de nous.
269	Le gouvernement, la Sécu, les assurances se moquent et bafoue les médecin. On nous propose une carotte pourrie et en échange on doit faire de plus en plus de paperasserie, être contrôlés. La médecine et l'acte médical sont dévalorisés. La C, le KC devraient être indexés sur le salaire des députés ou même simplement sur le Smic !
270	La politique de la chaise vide ne peut perdurer qu'en situation de force. Elle expose cependant à subir les décisions sans possibilité de les décider ni de les infléchir Sommes nous en situation de force ? Le résultat des dernières élections aux URMEL sont éloquentes
271	INCOMPETENCE DES DECIDEURS, TEMPS PERDU, AUBAINE POUR L'INDUSTRIE PHARMACEUTIQUE Article 12.1. Les missions du médecin traitant « rédige le protocole de soins en tenant compte des propositions du ou des médecins correspondants participant à la prise en charge du malade ; » c'est quoi cette paperasse ??? Article 12.4.4 Suivi des patients souffrant d'affections de longue durée Le médecin traitant rédige pour son patient, et conjointement avec le médecin conseil, le protocole de soins initial pour permettre la demande d'ouverture du droit conformément aux dispositions de l'article L. 324-1 du code de la sécurité sociale. On va se réunir ? déjeuner de travail avec lui ? INCOMPETENCE ET PRESSION DE L'INDUSTRIE PHARMACEUTIQUE ON SAIT QUE LE TAUX OPTIMUM POUR HbA1c est 7.5% Nombre de patients MT diabétiques de type 2 dont les résultats de dosages d'HbA1c sont < 7,5 % parmi l'ensemble des patients diabétiques de type 2 ayant choisi le médecin comme « médecin traitant ».
272	INCOMPETENCE ET PRESSION DE L'INDUSTRIE PHARMACEUTIQUE ON SAIT QUE LA
273	Si nous étions tous unis ; si la majorité des médecins généralistes étaient syndiqués : le texte de la convention n'aurait pas été signé . Il faut plier mais ne pas rompre : signer pour faire de la résistance de l'intérieur.

Sondage FMF Juillet-Août 2011 :
Opinion des médecins sur la convention.

485 commentaires sur 1288 répondants

274	croire que de signer permet de reagir de l'interieur est un leurre
275	L'Etat se f... de notre g... !
276	Ras le bol de faire partie toujours de ceux qui marnent au prix du coiffeur (seulement la coupe) et continuent en faisant de la clinique mal payée et négligée à faire de la vraie économie de santé .Je crois que je me demande si je vais pas me déconventionner au moins celà sera plus clair pour moi à défaut de l'être pour les patients .
277	Le paiement à la performance marque la fin de la médecine générale libérale et diminue encore le statut des médecins; pour ma part, le SML mon syndicat m'a trahi.
278	Le fait de signer avalise cette convention Est-on crédible en prétendant que "c'est pour du beurre" J'aimerais que nous fassions entendre haut et fort notre opposition et que nous manifestations notre révolte: nous sommes traités avec mépris La force s'impose
279	Je ne sais pas s'il vaut mieux être dehors pour faire exploser le système, ou dedans pour le faire imploser... je n'ai pas d'expérience de "combat syndical"... Mais se faire rétribuer par un système d'assurance maladie qui est, initialement, là pour assurer les patients (pas pour s'occuper des soignants)ça ne m'enchante pas du tout... surtout que ça me paraît impliquer plus de temps (encore!) pour les papiers et du coup moins de temps pour la médecine. Les syndicats professionnels devraient être là pour permettre de définir un "juste prix" des prestations; et l'assurance maladie devrait s'occuper d'ajuster ses remboursements aux cotisations qu'elle préleve. Les relations entre les parties ne devraient viser à ne léser ni les soignants, ni les patients.
280	La médecine de ville disparaît : est ce inévitable? Beaucoup de gens ne font pas avancer le curseur , ne veulent pas changer de siècle , s'accrochent à des valeurs sûres , du moins le croient ils ! Alors nous ? La carmf hurle notre mort ! Une prolongation est elle envisageable ?
281	LE CAPI DEVIENT CONVENTION AVEC LES MEDECINS QUI N'ONT PAS LE CHOIX DE NE PAS SIGNER S'IL NE SONT PAS SATISFAIT DE L'ORIENTATION PRISE. LE C ET LE V SONT BLOQUES, LES HONORAIRES N'EVOLUERONT QUE PAR LA CAPACITE DU MEDECIN A SE PLIER AUX OBJECTIFS(POUR LA PLUPART COMPTABLE)QUI D'AILLEUR NE DEPARENT POUR CERTAINS QUE DE L'ADHESION DES PATIENTS AUX DEPISTAGES, EXAMENS DE PREVENTION (FO/DELAJ DE RDV AVEC OPHTALMO , REFUS VACCINATION GRIPPALE APRES CAMPAGNE GRIPPE A H1N1 CATASTROPHIQUE)ET QUE DIRE DES IMPOSSIBILITES RECURRENTES DE SE CONNECTER SUR CERTAINES PAGE D'AMELIE. ON NOUS DICTE LA MANIERE DE GERER NOS PATIENTS ET NOTRE CABINET. LES RECOMMANDATIONS INTELLIGENTES ET INTELLIGIBLES OUI , LA PENSEE UNIQUE NON. MAIS OU VA LA MEDECINE LIBERALE ET SA DIVERSITE ? TOUT LE MONDE DANS LE RANG ET PAS UNE TETE QUI DEPASSE. MEME PLUS PROTEGEE PAR L'ORDRE. ET LES POLIQUES S'ETONNENT QUE LES JEUNES MEDECINS RECHINENT A S'INSTALLER, MOI PAS PARFOIS JE PENSE A ME DESINSTALLER: ETRE REMPLACANT OU PEUT ETRE GUERRISSEUR....
282	Convention a rejeté en bloc, tout est fait pour nous dégouter de la médecine générale et pour rendre encore plus précaire la situation des remplaçants
283	que l'état prenne ses responsabilités en fixant le prix des médicaments:ce n'est pas à nous d'être de "gentils docteurs"en prescrivant selon "la convention"pour avoir "des bons points"!!! et STOP aux génériques!!!
284	Les contraintes administratives pesant sur les épaules des mgl en tiers-payant en zone sensible , cas effectivement particulier, ne sont pas payées. En plus de tracasseries permanentes,Les organismes d'assurance maladie peuvent nous escroquer à l'envi, la Convention ne prévoyant aucun mécanisme SIMPLE de défense. Le mauvais fonctionnement actuel du système en place est évident et à mon sens indéfendable. Tout en prétendant le contraire sans preuves, la rigidité administrative entraîne des surcoûts inadmissibles sans qu'aucun mécanisme de contrôle réel ne s'en préoccupe vraiment. Dans ces conditions, la survie réelle d'un système de soins pertinent dans ce pays ne peut que passer par une opposition. Il me paraît important de développer et critiquer à chaque fois que ceci se justifie les aberrations de fonctionnement d'un mode de fonctionnement que je persiste à qualifier d'aberrant, malhonnête et ruineux.
285	Ce combat me paraît perdu d'avance,les couleuvres à avaler seront de + en + grosses! Je pense que l'exercice libéral est condamné. Je suis bien content de n'avoir plus que quelques années à travailler

Sondage FMF Juillet-Août 2011 :
Opinion des médecins sur la convention.
 485 commentaires sur 1288 répondants

	Ce carré de petits nains syndicalistes qui a signé ce truc inutile et ridicule a une fois de plus été manipulé voire dévoyé par la caisse.le docteur Hammon aparait d'un tout autre calibre, merci monsieur pour la clarté de votre analyse,vous seul, semble-t-il,avez saisis la réalité et l'urgence des enjeux, le futur proche vous donnera raison,votre syndicat pourrait avoir de l'avenir.
286	SIGNER AVEC L'ASSURANCE MALADIE ? NON La FMF, nous dit-on ou le croit-elle, aurait le choix entre un refus ou un accord de signer la nouvelle convention et elle hésitera jusque mi-septembre. Refus ? Quel refus possible ? Le refus silencieux d'un corps médical désyndicalisé, blasé, qui déconseille sa profession à ses propres enfants ? Ou un refus bruyant avec la mise en place d'une organisation de résistance à l'application de ces deux mots bien mal choisis : une prime à la performance. Première lutte. Puis de créer, mais est-ce dans nos possibilités, une force d'analyse des situations vécues par les médecins auprès des malades afin de pointer les responsabilités de l'Etat dans la déshérence de la médecine, aussi bien publique que libérale, et ceci en ciblant nos efforts sur les véritables tares des fondations de l'Assurance Maladie. Signer ? Mais signer avec l'AM qui nous a si souvent trompé, ce serait alors une signature dite « offensive » pour se placer en position minoritaire à l'intérieur du dispositif conventionnel, et de là espérer, sans vrai espoir on l'a vu dans le passé, le faire évoluer. Je dis que avec les élections de 2012 nous devrions f
287	C à 23 toujours pour des consultations de 2a3 motifs, une prime sur des éléments comptables qui ne dépendent pas de nous (atb arrêt de travail:pauvre médecin du nord qui n'est pas la de l'avoir) retraite à 67 ans avec cotisation en plus et retraite diminuée (allez demander à la cgt et fo si elles accepteraient ça pour les salariés car nous c'est au prix fort pendant que d'autre corporation râle pour les 62 ans et la stagnation de leur retraite
288	Seule l'union syndicale permettra de gérer la "vie" de la nouvelle convention et d'obtenir le moment voulu la revalorisation tarifaire légitime. La FMF en s'excluant du processus conventionnelle s'isolera et se sabordera inévitablement. (merci de m'avoir permis de m'exprimer)
289	le capi intégré à la convention est une vrai manipulation perverse de la médecine je suis absolument contre et pour cette raison essentielle contre la convention qui est inacceptable a ce point de vue et cela suffit.Pour le reste aucune avancée dans cette convention si ce n'est le maintien de l'asv pour l'instant.A quel prix pouvons nous être acheté?Qu'elle honte!!!
290	cette "convention" ne résout absolument pas le problème de la défection de la médecine générale par les jeunes confrères ni de la baisse inévitable de la qualité des soins médicaux en France qui va s'ensuivre.
291	N'oublions pas qu'en cas de sanction par la SS, quelle qu'en soit la cause, les praticiens installés se retrouvent privés du droit de remplacement ! La médecine libérale n'existe donc plus en perdant son droit de contestation! C'est devenu une médecine collectiviste de masse, une médecine communiste; voilà la vérité.
292	AVONS NOUS BESOIN DE PRIMES... POUR SOIGNER NOS PATIENTS CONVENABLEMENT????? C EST SCANDALEUX POUR MA PART J ARRETE BIENTOT EN CE QUI CONCERNE LA CONSIDERATION DE NOS DIRIGEANTS CE SERA SANS REGRET QUANT A LA MEDECINE PURE C EST AUTRE CHOSE.....
293	au royaume d'UBU administratif , quelle superbe usine à gaz , très opaque où Madame la Caisse fera bien ce que bon lui semble ... soviétisation du système de santé français !
294	1/ Surcharge de travail (notamment administrative : fiche de synthèse, sophia, probablement production de statistiques à moyen terme alors que nos logiciels médicaux en sont incapables à ce jour,...) pour une rémunération médiocre... 2/ Généralisation des critères du CAPI... tant décriés ! Il aurait été préférable de demander à une société savante de médecine générale de s'occuper des critères. 3/ Une année blanche sans rémunération probable (C ALD, suppression des 0.07 euro par FSE, ...), belle économie ! 4/ La prise en charge des zones déficitaires totalement catastrophique : 12 médecins par an = Où est le suivi du patient ? totalement inapplicable ! Quel médecin va quitter son cabinet pendant un mois pour aller en zone rurale ? 5/ Moratoire à l'installation pour les jeunes médecins : il peut toujours être écrit dans la convention... mais absolument pas appliqué par les caisses, c'est le cas aujourd'hui ! 6/ Pour les TP RC, attendons là aussi de voir la mise en pratique... 7/ Enfants de 6 à 16 ans absolument pas pris en compte dans cette convention. 8/ Au final, encore

Sondage FMF Juillet-Août 2011 :
Opinion des médecins sur la convention.
485 commentaires sur 1288 répondants

	Je suis ancien MGF de toujours, Méd référent de toujours, et partisan de l'introduction de la capitation dans notre rémunération Je suis perplexe sur cette convention: * d'abord voir MGF et la CSMF signer conjointement une convention, il doit y avoir un pb qq part * ensuite est-ce que les qq avancées sur la nomenclature et le début du forfait structure (à saluer) justifie d'accepter la généralisation du CAPI tant honnie par les mêmes syndicats et que personnellement j'abhorre; je crains surtout une usine à gaz paperassière J'aurais tendance à dire: ne signez pas, mais si cela pose des pb à la FMF, notamment financiers, de ne pas signer, + risque de marginalisation etc.. je 296 comprendrais que la FMF signe.. En bref, on est mal barré.. Dr DUFFEZ Dominique
297	Il faut préparer un mouvement de déconventionnement massif . Une charte , un huissier et un site internet .Lorsque 80 /100 des généralistes aura envoyé sa lettre de déconventionnement à l'huisier de justice garant d'une utilisation correcte , alors là nous serons entendus ou déconventionnés .
298	la volonté d'avoir la peau de la medecine liberale est manifeste (ce qu'a confirmé sur les ondes mr Claude Le Pen referent médiatique en matiere d'economie de la santé) je me bats pour défendre ce qu'il reste de liberal dans notre profession. Il faut tirer le signal d'alarme fort et informer nos patients et les futurs médecinsque l'on se prépare à enfermer dans des maisons medicales pour mieux les controler
299	Cette convention n'arrange que les vieux medecins qui n'ont pas interet a ce que les conditions d'exercice changent...(installe en secteur 2, ne teletransmettant pas....) Les jeans medecins attendent beaucoup plus, compte tenu des cartes en possession de la corporation... (pourquoi pas s'engager par exemple a prescrire en dci en echange d'une vrai valorisation du C a au mois 30 euros....)...
300	La rémunération à la performance n' est pas réellement gérable par les médecins: quid des prescriptions non suivies par les patients (aussi bien bilans prévention-suivi, RHD que non-observance des traitements (encore plus avec la gestion désastreuse par les différents gouvernements et médias des affaires vaccinations hépatite B et grippe, Médiator) ? Quid des chiffres discordants CPAM/autres sources ? Encore une fois, c' est la Caisse qui est juge et partie: très dangereux. Toujours plus de devoirs et peu de droits (obligation de se plier à des règles établies par un "employeur", tout en continuant à assumer le statut de libéral). Puisque le but semble être de salarier les médecins généralistes(revenus "conventionnels" fixés par un employeur avec obligation de résultats économiques), que ce soit clairement dit, fini l' hypocrisie.Et que soient aussi institués les "35h",les primes, les congés payés,les CE, les couvertures sociales, la fourniture des locaux et matériels, maintenance, entretien, personnel, etc...
301	Ce n'est qu'unis que nous pourrons avancer et il y a des pistes dans cette convention.
302	ETANT MEDECIN MEP AUCUN DES OBJECTIFS NE CORRESPOND A MA PRATIQUE (VACCINS ANTI GRIPPE=OLLUSION INDUSTRIE PHARMACEUTIQUE PAR EXEMPLE) DISCRETE RECONNAISSANCE MEP TOUTEFOIS POUR LA FMC
303	Avec cette convention on tombe encore plus bas avec plus de temps papier moins de temps médecin plus heures de travail moins de revenus Il s'organise aussi un flicage de nos patients pour être performant et permettre au cabinet de survivre. La CPAM reste juge et partie et nous sommes prévenus:il n'y a pas d'argent dans les caisses. Signer pour quoi puisque de toute façon nous ne pouvons espérer aucune revalorisation?
304	Les médecins ont existé bien avant la sécurité sociale... La démographie joue pour nous... Les faits sont têtus et un jour les politiques devront se rendre à l'évidence qu'on ne peut pas avoir une santé de haut niveau et des médecins parmi les moins payés d'Europe. Quel choix feront ils alors, je ne sais pas, mais je sais quel sera le choix des patients.
305	depuis quand la profession de médecin généraliste marche à la carotte ? et à quand la revalorisation de notre profession pour notre travail et non pour les objectifs de la sécurité sociale ??? encore une loi qui va nous diviser un peu plus
306	La convention perpétue les difficultés d'exercice et ne s'attaque en rien au coût réel de la pratique qui devait accompagner la mise en place de la CCAM. En réalité, tout cela est une mascarade et le problème est d'étrangler les différents acteurs de santé libéraux, cliniques et hôpitaux pour les garder à la merci des administratifs qui pourront alors distribuer quelques bons points (une prime par ci, un migac par là, une soutien à l'investissement pour un hôpital etc.) Rien de libéral dans tout cela, et quand les assurances complémentaires vont entrer dans la danse, ce sera notre fête!!!

Sondage FMF Juillet-Août 2011 :
Opinion des médecins sur la convention.
485 commentaires sur 1288 répondants

307	utiliser le poignon de la convention pour la combattre par une communication non stop jusqu'à la prochaine
308	le paiement à la performance est scandaleux
309	La convention est la pire des choses pour la médecine libérale et aucun praticien ne devrait la signer par respect pour lui même ; Faut-il rappeler que la 1 ^o convention a été signée par les médecins car la CNAM promettait une belle retraite à chacun ;On voit ce qu'il en advient aujourd'hui et comment est gérée la crise de l'ASV;aucun salarié du régime général , avec raison , n'accepterait les conditions proposées,notamment la baisse de la valeur du point alors que celle-ci avait été augmentée sans autre raison que politique par le ministre de l'époque . En terme d'efficience , les indicateurs qui doivent régir notre "façon de faire " n'ont nullement apporté la preuve qu'ils engendraient une amélioration de la qualité des soins. Enfin ,en terme de revalorisation de notre rénumération , elle n'interviendra qu'en 2013 avec des calculs incompréhensibles pour quelques euros de plus Le non conventionnement est la 1 ^o condition pour effectuer une médecine de qualité il en coûte 2 à 3 € de plus par consultation pour compenser la partie de nos charges réglée par les caisses ! Alors !!!!!
310	actes medicaux sous cotés ++; COMPENSATION FINANCIERE ARBITRAIRE ET UBUESQUE; LES SYNDICATS REPRESENTATIFS SONT A COTE DE LA REALITE DE LA PRATIQUE MEDICALE; DEVALORISATION DE LA PRATIQUE MEDICALE , CONFORTEE PAR L'ATTITUDE DE LA SS QUI INSTAURE UN CLIMAT DE SUSPICION ENTRE LES ASSURES SOCIAUX ET LES MEDECINS LIBERAUX
311	le CAPI legalise
312	les 3 signataires ont eu raison de signer car :les medecins concernés sont essentiellement des med de 60 ans et plus ,ayant la culture du vote, syndiqués et PROFONDEMENT corporatif sur 1 classe d'age à savoir d'ici à 5 ans rien ne bougera fondamentalement et apres eux le DELUGE ,1 attitude deja vecu avec l'ASV.
313	C'est une convention antilibérale, antideontologique et irrespectueuse envers les Medecins de secteur I qui ont fait confiance à l'assurance maladie en restant en secteur I à l'époque où elle leur avait promis la liberté de choix et l'ouverture dun secteur optionnel depuis 1993. Pas de revalorisation du tarif opposable ! Contrat au rendement et à l'objectif pour les Medecins généralistes avec perte de leur indépendance professionnelle et sous-entendant que les pratiques médicales actuelles sont mauvaises !
314	j'ai signé le capi par curiosité! aucune rémunération en 2 ans! mes stats ont baissé du fait des prescriptions de mon remplaçant!!! aucun intérêt, sauf à suivre son activité par rapport aux confrères
315	pourquoi le secteur optionnel reste t'il l'arlésienne des négociations toujours promis, jamais décidé .ce serait pourtant la moindre équité pour les ACCA ghettoisé depuis 1989 dans un secteur 1 Dr Langeard ACCA , ancien adhérent CSMF , ancien adhérent SNORL qui n'attend plus rien
316	lamentable :quand est ce que les syndicats et la cnam et les politiques comprendront qu'il faut revaloriser l'acte et diminuer le volume : 1 acte sur 3 à 30% de valeur supplémentaire pour une duree d'ordonnance minimale de 3 mois : à la cle moins d'actes prescrits .aujourd'hui ce sont les patients qui font les commentaires en disant que nous ferions mieux d'etre plombier . un acte à 23 euros pour un medecin qui ne doit pas passer à cote d'un diagnostic releve de l'inconscience .seul point valable :la volonté de sauver l'asv : ainsi peut etre qu'un medecin qui aura travailler entre 55 et 70 h par semaine aura le droit de s'arreter de travailler à 67 ans ou 68 ans avec l'espoir de ne pas etre spolié de 40 % de sa retraite !
317	nous savons depuis longtemps ce que valent ces accords dans l'esprit des caisses(par exemple liberté de choix de secteur avec reversibilité supprimé, contrainte de la télétransmission, refus de considérer le coût réel des actes ...)
318	Cette convention est absolument scandaleuse. La surcharge administrative qu'elle engendre diminue encore la part de notre temps médical. Quant à la rémunération, on ne sait s'il faut en rire ou en pleurer ; quant aux objectifs, c'est d'une part une "usine à gaz" et d'autre part les critères scientifiques sont souvent contestables. Enfin, cette convention risque de décourager définitivement les jeunes confrères qui voudraient s'engager dans le "métier".
319	c est la fin de la medecine liberale:en clair :les inconvenients de la medecine salariee sans les avantages vivement la retraite...

Sondage FMF Juillet-Août 2011 :
Opinion des médecins sur la convention.
485 commentaires sur 1288 répondants

320	Risque de conflit d'intérêt ressenti par le patient avec ce système de points nous réduisant à des écoliers. Cela va-t-il changer quelque-chose étant donné que la majorité des syndicats (3/5) a signé ?
321	Bonjour, j' ai été rebuté par le volume de pages de la convention, mais au vu de votre argumentaire-synthèse auquel je me réfère pour répondre je dirais ceci: Pour moi, une bonne convention actuellement est une convention qui pourrait donner envie de s' installer en libéral. Et qu' est-ce qui peut bien donner cette envie ? DE LA SIMPLIFICATION administrative ! Visiblement on n'en prend pas le chemin...On devrait être payé à la prévention: c'est ça la vraie performance. ("Vous venez pour un rhume, OK, mais votre col, votre dernière mammo, vos vaccins, vos facteurs de risque vasculaire?" etc...) Et le dossier médical doit être orienté dans ce sens, pour moi c'est du bon sens... Ainsi le cumul (enfin !) de la lettre clé frottis avec le C va dans la bonne direction mais il est tellement isolé...
322	Avec cette nouvelle convention, je crains que l'on ne soit qu'encore plus dépendant de la CNAM et qui dit dépendance dit moins de liberté. La CNAM aura encore à l'avenir plus de moyens de pression pour les futurs "arrangements" à venir. Le fait de ne pas signer est une façon de faire part à notre attachement à ce qu'il nous reste de libéral, tant vis-à-vis de la CNAM que vis-à-vis des élus. 2012 approche.
323	il n'y a aucune évolution
324	dépêchons nous de cesser de nous ridiculiser en refusant tout, on peut demander des contrôles sur les attributions de points; le tiers payant est déjà une pratique fréquente, en particulier pour les vrais pauvres (ceux qui n'ont pas la CMU) et pour les actes chers. La fiche de synthèse existe déjà pour l'ALD; la seule chose vraiment contestable est le % demandé de télétransmission , car la SS (surtout RSI et étudiants) peine à fournir les cartes vitales les délais allant de 60 à 360 jours. J'ai fait une statistique sur les 3 premiers mois de cette année avec émargement des patients non possesseurs de leur carte : on dépasse 10% de cartes non délivrées.
325	Quand on voit ce que dépensent les CMU au café , en cigarettes , loto , keno , voitures de luxe remplies de poudre blanche et autres camions Mercédes plein de cuivre, on ne signe pas pour des forfaits !! Quand on voit d'autre part les préoccupations des chassang et compères on fait la révolution pour les virer!! Que deviennent nos retraites indexées sur le prix de la consultation? C'est un Dr Maudrux qu'il faudrait pour rabattre la superbe de tous les crétins qui s'imaginent nous représenter .ils sont malfaits et fossoyeurs de la profession comme l'ont été leurs dignes prédecesseurs !!
326	Cette convention est humiliante et incapable de stopper l'hémorragie du secteur libéral en direction des autres modes d'exercices et la retraite prématuée; quand les français comprendront il sera trop tard !
327	voir les revendications de l'UCF
328	Les chirurgiens non titrés secteur 1 non rien obtenu c'est les oubliés, le secteur 1 souffrent la non réévaluation des actes bloqués depuis 1990, c'est la mort des chirurgiens non AACC ils peuvent plus suivre.
329	Les caisses vont à terme opposer l'intérêt des malades à celui des médecins; ce qui créera un sentiment de doute sur les relations médecins malades! De plus les caisses veulent nous faire passer du "sur mesure au prêt à porter" ce qui est inacceptable (cela existe déjà avec la régulation des actes d'urgence la nuit ou le W.E. avec des ordonnances faxées à la pharmacie de garde sans voir ni connaître le patient! Celà s'appelle de la médecine foraine!
330	personnellement j'ai l'impression d'être "abandonnée" je suis pédiatre, et nos intérêts ne me semblent défendus par personne. on ne nous sollicite que pour les généralistes les promesses sont pour plus tard c'est à dire probablement dans 10 ans quand il n'y aura plus de pédiatres.
331	Plus de la moitié de ceux qui ont signé seront à la retraite dans 5 ans et n'ont que faire de l'avenir de la médecine générale libérale. La place manque ici pour énumérer tout ce qui ne va plus. Un mot résume tout: "FIN". Je vais chercher un poste salarié après 25 ans d'exercice libéral.
332	il faut suivre sa pente , pourvu que se soit en montant (Gide)
333	si j'ai bien compris cette convention, pour avoir quelques points en plus, il faut que j'exclue de ma patientèle tous les diabétiques inobservants dont l'HbA1c est supérieur à 7,5 malgré le régime prescrit et une trithérapie, ainsi que les hypertendus dyslipidémiques ou les coronariens avec un LDL supérieur à 1,3 malgré la statine prescrite et qui continuent à manger des fromages et des charcuteries à outrance .Pour les fumeurs, j'attends encore un petit peu ! La médecine générale libérale est morte!

Sondage FMF Juillet-Août 2011 :
Opinion des médecins sur la convention.
 485 commentaires sur 1288 répondants

334	une fois signé combattre cette convention sera difficile.la position sera toujours ambigu
335	je ne suis pas sûre que le paiement à la "perfomance" (et que signifie ce mot ?)soit une bonne chose;la médecine générale telle quelle est là n'a pas d'avenir (paiement à l'acte)il faut réfléchir à un autre type de rémunération et d'exercice qui tout en permettant un accès aux soins à tous laisse aussi une vie aux médecins; qu'attend t on du médecin qu'il signe à tour de bras des certificats sportif ou autre pour ouvrir le parapluie, qu il fasse des bilans systématiques à des gens qui vont bien, qu il propose des actes de prévention dont on n'est pas sûr pour certains qu'ils sont bénéfiques ou qu il soit là pour soigner, accompagner ? je me demande vraiment ;en ce moment je trouve que beaucoup de choses administratives empiètent sur notre activité de "soins" (care et non cure!!) et donc nous obligent à prendre sur notre temps personnel pour faire la médecine telle que je l'exercrais il y a quelques années.
336	Qu'en est il des cabinets de groupe où les patients vont d'un medecin a l'autre et où theoriquement nous sommes medecins traitants conjoints?
337	Je suis chirurgien secteur 1.Je vous laisse imaginer mon écoeurement devant une telle injustice.
338	Je ne suis pas d'accord avec ceux qui ont pris le pouvoir à la FMF et l'on fourvoyée. Je ne m'y reconnais plus.
339	Un des arguments de campagne aux élections URPS d'Union Généraliste était: "Voulez-vous être défendu par des syndicats qui ont signé une telle convention ?" Il faut rester cohérent. La FMF est contre la nouvelle convention, il ne faut pas signer. L'indépendance n'a pas de prix, conservez là en refusant le chèque de la signature conventionnelle. La cellule juridique permet déjà la défense des confrères. Il faut espérer un glissement vers la FMF des adhérents des autres syndicats. Ces adhésions finançant ainsi le fonctionnement d'une FMF intègre et efficace. Les autres syndicats fourbes sont responsables de la mise à mort de la médecine libérale. Combien de conventions assassines faudra-t-il pour que les médecins libéraux de terrain et en particulier les généralistes comprennent qu'en donnant le pouvoir aux syndicats corrompus, ils précipitent leur mise en bière? La CNAM n'a pris en compte aucune de vos propositions de modification du projet de texte conventionnel. Pourtant, elles allaient toutes dans le sens de la revalorisation de la médecine libérale, elles étaient cohérentes et applicables. Il faut faire le ménage dans ce marché de dupe et qu
340	aucun avantage pour les generalistes,surtout pour ceux qui ont des patients âgés ou polypathologiques qui demandent beaucoup de temps en visite ou consultation et qui voient donc au fil des années leur nombre d'actes diminuer par la force des choses et donc leur remuneration s'effondrer puisque par ailleurs les charges augmentent
341	convention minable mépris du libéral aucune perspective d'avenir
342	les syndicats signataires sont heureux de conserver les avantages acquis :on n'a pas touché au secteur 2 a quand la nouvelle nuit du 4 aout ?
343	cela signe la mort de la medecine liberale, et cette convention me semble pas du tout éthique au regard du serment d'hippocrate et d notre déontologie combien de syndicat ont signé? et qui?
344	Cela fait 25 ans que je considère que chaque convention est mauvaise. Un seule solution s'offre à mes yeux: LE DECONVENTIONNEMENT INDIVIDUEL MASSIF !! Nous n'avons rien à perdre et tout à gagner, d'autant plus en période électorale. A méditer mais je pense que c'est le moment où jamais. A faire évidemment sous contrôle d'huissier et en prenant toutes les garanties nécessaires. Je rappelle que c'est la seule chose que craint le gouvernement tout en sachant que nous n'oserons pas ! Quand au simulacre de négociation sur l'ASV, il n'en est logiquement rien sorti puisque tout est organisé d'avance avec la CSMF. Dr JY BOUTIN Angiologue 85000 La Roche sur Yon
345	Il faut être dans les commissions paritaires....
346	On reste au point zéro. L'attitude du CSMF et du SML est incompréhensible.
347	C'est le statu quo, avec quelques exigences de l'assurance-maladie en plus. Je n'ai même pas la liberté de me déconventionner.
348	quand les "objectifs" seront apparemment réalisés, la réalité sera désastreuse.
349	J'ai même envie d'arrêter tout simplement à ce jeu là... puisque je coûte si cher et que j'ai tant besoin d'être mis sous surveillance, c'est que je dois être vraiment nul non ? Déjà que seul 10% des nouveaux MG s'installent... moi j'ai envie d'ouvrir le bal des jeunes installés... qui se désinstallent ! Comme ça, l'objectif sera atteint beaucoup plus vite : plus de MG dans 5 ou 10 ans... A croire que c'est ce qu'ils veulent... Heureusement qu'on a demandé une simplification de l'exercice : qu'est-ce que ça aurait été autrement ... !

Sondage FMF Juillet-Août 2011 :
Opinion des médecins sur la convention.
485 commentaires sur 1288 répondants

350	l'ae paiement à la performance est inacceptable et nous entraîne vers le contrôle administratif de toute notre activité !!
351	manque de courage politique des syndicats ayant voté cette Convention, alors que les médecins sont en position de force.
352	poursuite du "recul "pour la médecine libérale (de plus en plus libérale pour les impôts uniquement!)
353	Cette convention consacre le tout pouvoir des caisses dans les relations conventionnelles et ne fait que renforcer les charges et les contraintes pesant sur la profession. C'est un accord parfait pour les caisses et désespérant pour les médecins qui continuent à subir le mode libéral pour exercer la médecine.
354	avec une prime de 4000€ pour 6500actes par an cela fait une augmentation d'honoraires de 0.61€ par acte sur une perspective de 5 ans, avec des cotisations sociales qui ne cesse de grimper, le pied!!!!!!!. Pour les signataires des CAPI, cela correspond à 0€ d'augmentation sur 5 ans, superbe convention!!!merci nos syndicats représentatifs et fiers de leur signature!! pour les déserts médicaux , de belles perspectives, mais à condition d'être en cabinet de groupe, mais si cabinet de groupe , le désert a disparu, cherchez l'erreur!!!!.
355	On peut répondre "les signataires ont eu raison ..." sans être d'accord avec cette convention. Dans leur entreprise de dépeçage de la MG, il ont eu raison de mettre ça en place !
356	Comment a t'on pu signer une telle chose??? A moins de vouloir précipiter la fin de la médecine générale libérale vers un système assurance privée. C'est incompréhensible???????????
357	une augmentation du C programmée aurait été préférable à une prime hypothétique que nous ne toucheront au mieux que très partiellement
358	Cette convention montre la nullité de nos syndicats représentatifs.Ils n'ont rien obtenu du tout.J'ai signé le CAPI il y a deux ans contre l'avis des syndicats et je me rends compte que j'ai bien fait.J'ai juste eu deux ans d'avance sur eux et maintenant je rigole bien quand je les vois vanter ce nouveau CAPI.Mais que va-t-il se passer ?Les forfaits ne sont indexés sur rien du tout.On va donc se retrouver dans la même situation que pour le forfait ALD qui n'a jamais été réévalué,la majoration de férié qui correspond toujours à un prix en francs,les rémunérations d'astreinte qui ne vont pas bouger de sitôt.En résumé, je pense que les syndicats signataires ont juste obtenu une absence d'augmentation jusqu'en 2017. Bravo Messieurs les signataires, on se sent vraiment bien défendus.
359	Il vaut mieux être dedans au chaud à discuter que dehors à regarder les autres sans entendre ce qu'ils disent!
360	fonctionnarisation de la médecine générale dans le genre dispensaire avec des médecins taillables et corvéables à merci ... et la super médecine des spécialistes peu contrôlée.... un certain lobbying 2 vitesses quoi
361	J'ai signé le CAPI,mais n'ai eu aucune rémunération! Notre structure est engagée dans l'expérimentation des NMR.Le respect des indicateurs de qualité des pratiques et surtout d'efficience est complexe à réaliser(prévention,génériques). C'est pour cela que la rémunération à la performance avec ses 29 indicateurs qui vont bien au delà du CAPI et des NMR,me soucie beaucoup...
362	quel bordel !!!
363	Je suis pour la responsabilisation des médecins, de préférence collective, donc pour la généralisation du capi.
364	tout est dit, une convention inutile et dégradante pour la médecine libérale, HORS SUJET !!!
365	il est temps de s'occuper des actes de chirurgie et de les valoriser de même pour les actes techniques
366	je me syndiquerai quand: un C à plus de 30 euros avec un nbre de C par jour limité à 25 voir 30 au maximum

Sondage FMF Juillet-Août 2011 :
Opinion des médecins sur la convention.
 485 commentaires sur 1288 répondants

	aucun des critères ne permet de juger de la qualité de la médecine dispensée, ils sont juste quantifiables et donc sujets à produire des chiffres. En informatique cela s'appelle un GIGO : "garbage in" donne "garbage out" . Quand les Enarques nous fourniront l'équation de la vie et de la santé l'informatique deviendra utile. On remarque que le ménage commence à se faire avec les AMM depuis le Médiator : effet dû à un changement d'état d'esprit uniquement! Quand on fera de la recherche sur la bonne façon de soigner (un interne qui ne comprend pas le français dans un hôpital : c'est une économie?, comparer deux prises en charge globales pour trouver la meilleure...) et pas seulement sur des produits commercialisables peut être qu'on progressera aussi.
367	je suis écoeuré de cette convention scélérate, alambiquée et technocratique, si loin de l'exercice de la médecine que j'aime et que nos patients demandent. >Quel médecin de demain ne fasse pas n'importe quoi, OK, mais ne serait-il pas plus judicieux de tapoter sur l'épaule des collègues qui font n'importe quoi et les guider vers de meilleures pratiques, plutôt que cette usine à gaz dont on ne maîtrise, individuellement, aucune vanne....
368	la nouvelle convention est simplement un pas de plus vers le paiement à la capitation (et non à l'acte) et avec encore plus de paperasserie...
369	la seule solution: l'appel du syndicat à un déconventionnement en masse et communiquer abondamment sur la position désastreuse des syndicats signataires. Malheureusement je ne crois plus au pouvoir des syndicats, l'état fera de toute façon ce qu'il veut, car les médecins n'ont rien dans le sac et ont peur de se battre! Je pense de plus en plus à quitter l'exercice libéral, voire déménager à l'étranger. Bon courage et merci à nos présidents!
370	Je trouve malheureux qu'il y ait comme toujours des différences entre les différentes spécialités . Gériatre je fais de la médecine générale pour personnes âgées. Cette tranche d'âge correspond à une part importante des besoins médicaux de notre population et il ya encore et toujours une incohérence dans les prises en charges: Que feront les médecins de ville (spécialistes ou non) lorsque des patients de 95 ans sortent avec statines de l'hôpital avec la bénédiction de la faculté. Que faire quand avec la même bénédiction TOUS les patients sortent avec des IPP de façon systématique. Un peu de cohérence que diable. J'en profite pour vous exprimer mon étonnement de voir que le gériatre que je suis qui par définition est obligé de faire des V à domicile comme un pédiatre, ne bénéficie pas de l'indemnité de déplacement de 10 euros mais que la seule indemnité de déplacement accepté par la sécurité sociale est un ID (3,82 euros!!). ceci est une petite bouteille à lamer!!!!
371	il faut savoir prendre ses responsabilités !
372	Autant ne pas signer. la honte en plus de la misère, c'est trop. Je suis prêt à cotiser plus pour défendre le syndicat.
373	Le sauvetage de l'ASV se paie au prix fort... Amertume pour les anciens et pas de grain à moudre pour les générations futures .
374	la non signature ne devrait se "faire" qui se le bras armé, le soit suffisamment pour effectuer des actions tranchantes et efficaces, dans le cas contraire la tactique du Cheval de Troye est certainement la meilleure.
375	Contradiction entre médecine libérale et médecine administrée. Mithridatisation de la médecine de ville par le rajout successif d'obligations. Asv conduira les médecins à ne plus être en mesure de régler les cotisations sociales obligatoire en raison de la prévaricarisation des générations antérieures et de l'incurie des gouvernements
376	La médecine est un soin d'humain à humain, au un par un, la psychiatrie en étant la seule part non-vétérinaire, la "rentabilité financière" avant tout, est un déni de l'humain!
377	le calcul de la rémunération forfaitaire à la performance peut être réalisé par un tableur excel que je tiens à votre disposition. Je l'ai réalisé sur la base des textes en préparation avant signature que vous aviez envoyé aux adhérents. S'il ya eu des modifications il faudra en tenir compte et le modifier. A mon sens il faut signer et aller aux séances de la négociation même si nous sommes minoritaires et faire évoluer les indicateurs sur des bases scientifiques. C'est la seule majoration que nous aurons avant longtemps.
378	soit on continue le paiement à l'acte, soit on devient des salariés mais avec des horaires et des salaires en rapport avec nos études
379	Continuons à ne pas payer les actes de chirurgie viscérale à leur juste prix et le niveau de la chirurgie française sera équivalent à celui des pays qui fournissent tous les nouveaux chirurgiens qui s'installent en France
380	

Sondage FMF Juillet-Août 2011 :
Opinion des médecins sur la convention.
485 commentaires sur 1288 répondants

381	CAPI experimenté en 2010; malgré une relative attention . zero pointé , mauvais élève que je suis !! (statistique bidon et inverifiables) ça me suffit !!
382	Première remarque des patients : alors on va boire le champagne avec les 9000 euros que vous allez toucher docteur? Voilà ce que les patients retiennent... Cet accord me transforme en commercial qui touchera sa prime au nombre de moutons bien portants!!! Cela ne va pas nous aidé à être plus reconnu et respecté dans notre fonction...
383	Les mots me manquent.....HORRIBLE(Je crois rever.....)
384	si on, signe, on cautionne. On en combat pas de l'intérieur efficacement
385	Comment une profession en position de force de par son nombre sans cesse décroissant est-elle assez minable pour ne pas arbitrairement déclarer quels doivent être ses tarifs réels et raisonnables , la caisse se chargeant par la suite de rembourser ce qui
386	Résultat épouvantable nous devenons des machines à sous ou à points ou les deux ...la revalorisation de l'acte est bloquée donc nos retraites qui sont déjà actuellement mal parties ...incompréhensible sauf si on admet que nous devenions salariés de la séc
387	pas de revalorisation du Cs pour les spécialités médicales ... Pas de réponse sur le secteur 2 et les actes techniques ... Donc le Vide sidéral ...Et une usine à gaz pour les généralistes ...
388	les déserts médicaux sont en marche.... "l'administration" triomphe partout , les médecins étant seuls assujettis au résultat. Quid de la gestion des caisses et de l'optimisation (énorme différentiel entre les régions). Je suis retraité actif mais ne sui
389	degage la caisse
390	On est de plus en plus contraint sans aucune compensation les patients sont de plus en plus exigeants voire procéduriers l exercice de notre métier est de plus en plus difficile on doit investir mais sans augmentation ni de la cs ni de la ccam
391	Personnellement, grosse gueule de bois suite à la signature de la convention. La signature de MG France me déçois énormément. Nous allons être de plus en plus dépendant du bon vouloir de l'assureur. Bien que le mal-être de nombreux MG soit réel, le b
392	En période de disette et un retard du C de 2ans ,il ne faut pas que le Capi soit a dispo des seuls teletransmetteurs,de plus pour ceux qui font quer des consultations en maison medical de garde ,qui rendent service et evite le Samu et UMH,celà ne marche
393	Je suis favorable à une part de forfaitisation, à la généralisation du tiers payant (pour mettre fin à cette mascarade où l'on entretien les usagers des cabinets dans l'illusion que ce sont qui payent les médecins), à l'incitation très forte à l'informati
394	Il valait mieux rester sans convention que signer cette pseudo-convention vide Chirurgie : baisse des revenus de 50 % en 35 ans et pas encore d augmentation pour les 5 ans a venir!! arme de guerre : un déconventionnement massif et surtout ne plus se faire
395	bonjour, la situation des gynéco secteur 1 est sinistrée et si j'ai bien compris le restera jusqu'à ce que mort (de la gynéco de ville et de la mienne) s'en suive.Nous ne pouvons pas assurer un travail de qualité à 23+2+3€=28€ pour des consultations longu
396	la fmf ne doit pas signer si la grande majorite des medecins ne sont pas d'accord elle doit defendre un metier celui de medecin generaliste -la secu ou l'état veut de la qualite la cotation c + acte specifique suffit la globalisation en fonction des point
397	les dés sont jetés et rien ne va changer ;c'est désolant de terminer son activité dans des conditions du tout pouvoir de la caisse,la grande gagnante de cette nouvelle convention,au mépris de la dignité de notre profession et de sa pérennité .
398	Vivement la retraite ! le gouvernement se fout toujours de nous ! les créations de cabinets médicaux en zone rurale sous médicalisée qui datent de trente ans (c'est mon cas) sont complètement ignorées et mises à l'index explicitement (pourtant il a fall
399	pourquoi la FMF ne pourra pas défendre les médecins si elle ne signe pas ?
400	Ce texte est un coin enfoncé entre les intérêts du patient et ceux du médecin. Aucune raison économique ne saurait le justifier
401	Trente ans que les politiques nous prennent pour des cons !
402	le risque de ne pas signer est de se mettre en marge , et echapper a toute possible negociation ultérieure
403	de la paperasserie en plus ?
404	Que deviennent les medecins secteurs 2 qui ne veulent pas multiplier les actes et avoir des honoraires raisonnable?. l'ASV va s'elever à combien pour des points retraites plus faible? Cette convention est faite pour les medecins qui atteignent 40 actes d

Sondage FMF Juillet-Août 2011 :
Opinion des médecins sur la convention.
485 commentaires sur 1288 répondants

405	si vous êtes sûrs de faire bouger les choses il faut signer et combattre de l'interieur sinon il vaut mieux être dehors pour critiquer
406	aucun médecin, et donc aucun syndicat soit disant représentatif de médecins, n'aurait du signer cette convention
407	Il y en a assez de ces conventions de plus en plus débiles qui tendent à faire plus avec moins d'argent. Marre de ces conventions qui veulent nous obliger faire n'importe quoi pour gagner notre vie. Il y en assez de nous culpabiliser, de nous faire porter
408	SECTEUR OPTIONNEL POUR TOUS LES MEDECINS AFIN DE PRATIQUER UNE MEDECINE HUMAINE ET DE QUALITE AVEC EN CONTRE PARTIE UNE " ACCREDITATION " POUR CHAQUE MEDECIN
409	Une position claire et s'y tenir, signer aujourd'hui, c'est accepter car il n'y a rien à attendre.
410	pour les dermatologues il y a de réelles avancées ,revalorisation chirurgicale ,cs pour dépistage melanome mieux cotée,CS ET BIOPSIE ,c2 plus facile ...
411	Pauvres de nous!Je cherche à quitter la médecine libérale.
412	farouchement opposé à la généralisation du capi qui risque d'altérer un peu plus les relations avec la patientèle Je revendique pour mes patients le droit de dire non à un dépistage systématique à un traitement aujourd'hui recommandé et peut être obsolète
413	Comment des syndicats peuvent-ils signer une telle ineptie ? Et si l'on demandait un référendum dans la presse médicale ?
414	le paiement à l'acte a ses limites . le secteur optionnel n'est pas applicable l en fonction des lieux d'exercice; occupons nous des retraites+++
415	c'est une convention scelerate et encore de la paperasse , qui va remplir cette fiche de synthèse ? votre secrétaire ? le syndicat ? la sécu ? en tout cas pas moi, je préfère arrêter et aller faire de la médecine salariée !!
416	Quelle marge de manœuvre à l'intérieur de ce carcan ? Je ne comprend pas que l'on puisse modifier quoi que ce soit à cette réplique de la précédente convention .On se moque de la médecine libérale et de la survie économique des cabinets alors que les ph
417	nous allons de plus en plus être fliqué les conventions ne sont pas faites par des médecins de la base
418	j'ai voté csmf je le regrette fort . quelle pantalonnade !!!!
419	Qui peut, en médecine libérale, déterminer quels seront les "bons élèves", et les distinguer des "mauvais élèves", ceux qui soigneront mal leurs patients? La sécu ?????? Leur point de vue est uniquement comptable
420	A noter le seul point positif, le "sauvetage" de l' ASV mais au prix d'un doublement de la cotisation. Merci les cotisants, d'autant qu'il n'est pas spécifié si c'est à partir de 67 ans que la retraite sera pleine, sinon que l'accord respecte la solidarité
421	Il est très compliqué de se battre contre un projet que l'on a signé, donc accepté. Les adversaires politiques ont tout fait de vous renvoyer l'argument. Le partenaire signataire aussi. Il n'y a pas dans la signature les moyens de faire évoluer les choses
422	Etre conventionné a-t-il encore un intérêt (autre que pour le remboursement du patient)? Pourquoi ne pas tous se déconventionner en même temps?
423	il ne s'agit pas d'une convention mais d'une injonction aux médecins signée par des syndicats "collaborationnistes" qui on bien compris qu'en politique les promesses n'engagent que ceux qui les écoutent!Mais finances publiques n'étant extensibles bien
424	La FMF doit continuer à dire sa vérité, sans transiger là-dessus. Et à poser des questions qui dérangent, et à présenter des projets différents de ce qu'ont avalé les syndicats signataires. Une grande partie du changement de notre exercice de génération
425	encore plus de paperasseries pour les médecins installés, encore plus de contrôle des caisses, vers une médecine salariée? installée depuis 2 ans je croute sous l'administratif et je confirme qu'aucun de mes ami(e)s remplacants ne souhaite s'installer en m
426	OK sur le principe, mais Usine à gaz du CAPI qui est invérifiable Renforcement de l'administratif par rapport aux soins rémunération ridicule par rapport au temps passé formatage dans un système étatique. Adieu les labos, qui ont des excès, vive la sé
427	Difficile de se prononcer, les deux options sont justifiables. Une chose est sûre, les syndicats devraient être là pour défendre envers et contre tout (ou tous) leurs adhérents et leur profession (donc la médecine libérale) sans aucune appréhension à se f
428	Je crois bien que ça va être dur mais restons droits dans nos bottes et soyons pédagogiquement communiquants. Courage ...

Sondage FMF Juillet-Août 2011 :
Opinion des médecins sur la convention.
485 commentaires sur 1288 répondants

429	Cette convention est un copier collé des précédentes, présentée sous formes d' avatars destinés à tromper une fois de plus le corps médical La réalité de l'absence d'un financement correct -de la santé semble à jamais s'éloigner des préoccupation alors q
430	Bonjour, Bonjour la simplification administrative promise! J'aime particulièrement la fiche de synthèse annuelle par patient dotée de 150 points sur 1150 points ou 1300 points (c'est pas clair): Déjà je fais pas le C ALD à 26 € par an, alors la fiche ad
431	Béni le jour quand cette imbécile différence en Secteurs d'exercice sera abolie!!!!
432	Au départ était une convention où médecins et sécu discutaient à égalité, puis petit à petit la sécu est devenue notre "patron" et nous impose ses décisions Cette convention est un piège, car la plupart des médecins n'atteindront pas les objectifs, qui
433	Toujours pas de réelle revalorisation de la MG O ne peut correler un paiement à un résultat clinique ou biologique!!!!!! Quid du temps passé à éduquer ,à expliquer, à écouter?
434	si encore espoir d'obtenir mieux et plus juste!
435	honte aux collabos retourneurs de veste de mon SML
436	il faut être dedans , car on ne peut pas laisser sans cesse CSMF-SML- ET MG -FRANCE ? DECIDER A LA PLACE DE TOUT LE MONDE, et automatiquement se désigner comme seuls "significatifs"!
437	et si nous partions en vacance unsamedi par mois pour commencer
438	a cause de vous et votre PERTE d'electeurs aux dernières elections vous avez favorisé le couple CSMF+SML et laissé seul MGFRANCE assumer ce qui pouvait etre sauvé avec une alliance FMF+MGFRANCE : vous avez TRAHI ! et Vos divisions internes et le spectacle
439	Non seulement pas de valorisation de la MG, mais stt pas de valorisation visible par la population, de valorisation effective qui se traduit en rentrée financière, facilitation du travail, augmentation du temps libre, amélioration des conditions de travai
440	Désolé de ne pouvoir vous aider à trancher une décision aussi difficile. Je suis contre cette convention qui n'apporte rien ou presque au MG que je suis. Je n'attends pas les qques 2000euros de revenus supplémentaires qui sont de toute façon dérisoire pa
441	signer c'est cautionner et brouiller notre image qui n'est déjà pas très connue; ne pas signer c'est se priver d'une tribune médiatique lorsque seront distillés les avenants qui vont nous tomber dessus au fil des mois .
442	cette convention est un vrai scandale c' est bien la peine d' avoir critiqué le capi et de l' appliquer à tous rien pour le DMP pour le MTT et l' administratif bravo à la FMF de resister mais c' est malheureusement trop tard pour la medecine liberale
443	La nouvelle convention est une mascarade. Il n'y a pas eu de négociations, mais des gens surtout préoccupés à gadzer leurs sièges juteux. La diversification des modes de rémunération signe la fin d'un des derniers caractères du libéralisme; Quid des poi
444	Il faudrait une cotation pour chaque acte et un tarif différent par exemple la psychiatrie prend plus de temps.....
445	a quand un déconventionnement les médecins sont de moins en moins nombreux et on vient nous dire avec quelle document administratif nous devons nous torcher . n'oublions pas une chose : la sécurité sociale nuit gravement à la santé ! Dr LoïC BARBIER
446	Les signataires ont-ils eu raisons de signer ? Je ne sais pas, mais on peut toujours essayer d'aller dans le bon sens, de l'intérieur avec MG j'espère, et de l'extérieur avec FMF
447	Cette convention n'est que la suite d'un fourre-tout habituel qui a dévalorisé notre belle profession depuis des années. Je suis déconventionné en secteur III depuis mai 2005 et je m'en porte très bien. Deux choses auraient été susceptibles de me faire re
448	Rémunération à la performance : oui si les critères retenus sont élaborés par les professionnels de santé, critères médicaux et non économiques (à l'encontre des malades), si la profession médicale a droit de parole dans la gestion de cette rémunération.
449	Les contraintes pour un médecin de campagne qui s'occupe déjà des patients des médecins non remplacés des communes environnantes, et qui ne trouve pas de remplaçant (max 15j, car ils sont incapables de solutionner les malades chroniques ou compliqués sur
450	résister, c'est exister par définition, on ne signe un contrat que lorsque les 2 parties sont d' accord si je dois signer la convention(constraint et forcé pour permettre le remboursement de mes malades et/ou ne pas être écrasé par les charges sociales,
451	qu'est ce qu'un médecin performant pour un patient? Un bon "technicien de l'outil informatique"? Un médecin qui répond au besoin de santé publique de l'état sans reflexion et critique? Le patient a t il était interrogé sur sa représentation d'un bon médecin

Sondage FMF Juillet-Août 2011 :
Opinion des médecins sur la convention.

485 commentaires sur 1288 répondants

452	Choix de médecine non fait . Gardes , horaires , salariat, place du MG
453	ce nouveau contrat nous asugetit encore plus à la CAM et nous exerçon déjà au mieu de l'interet des patient, il faut une revalorisation des medecins et non une soulte qui perturbe encore la confiance medecin-patient
454	j'ai perdu tout espoir dans la prise en compte de nos difficultés et de nos attentes Tant qu'un mouvement dur ne sera pas suivi, rien ne s'améliorera, bien au contraire...
455	beaucoup de contraintes et d'asservissement à la CPAM sans contre partie financière sérieuse en compensation.... Qu'est devenu la profession dite libérale?
456	NOUVELLE ETAPE DANS L ASSERVISSEMENT ET LA DERIVE BUREAUCRATIQUE :PATHETIQUE....
457	Il faut simplement organiser sérieusement un déconventionnement collectif
458	Pour faire des économies à la Sécu, pourquoi ne pas demander de ne plus subventionner les syndicats signataires de la convention... Les positions des uns et des des autres s'en trouveraient probablement "toiletées"... Après la brillante prévision pour
459	La chirurgie libérale revient moins cher que l'hospitaliėre. La secu n'a pas ou ne veux pas avoir les moyens de rémunérer les chirurgiens à hauteur de leur formation et de leur travail Il faut laisser un secteur 2 libre (voire définition d'une prof
460	Je n'ai jamais rien attendu de bon de nos différentes conventions.Ce qui me hérisse le plus ds cette convention c'est l'intégration du CAPI,la rémunération qui en découle implique des relations avec des délégués d'assurance maladie et des médecins conseil
461	Il faut défendre le secteur 2 qui permet aux médecins d'avoir des revenus correspondants au niveau d'étude et à la charge quotidienne de travail et permet d'assurer une médecine de qualité.
462	si vous êtes en dehors des instances conventionnelles vous êtes en dehors de tout Vous n'êtes rien En fait vous n'avez pas le choix
463	je suis favorable à la revalorisation de l'acte de consultation, je suis opposé au Capi ou équivalent.
464	Rien ne changera quelle que soit la convention, on est devant un fait accompli , pris en otage que nous sommes si l'on veut que les patients soient remboursés de la C et des actes prescrits De toute façon je n'adhérerai pas au CAPI ! DR JP VAGLIO NANCY LA
465	Rien pour reduire le pouvoir exorbitant des directeurs de caisse! Des revalorisations????en 2013 la France risque d'etre en faillite....de la monnaie de singe!!!
466	Point positif non négligeable : la possibilité de tiers payant qui arrange le patient et , soyons francs , le médecin également car le patient a l'impression de payer moins cher et celà allège l'atmosphère pour certains . Je p
467	sans budgétisation dans le cadre de PLFSS il y a une absence de revalorisation reelle de l'activité médicale qui est notoirement sous-rémunérée compte tenu de la haute technicité de mes actes la médecine, ça doit être rémunéré, au niveau de la tres haute
468	il serait temps de lancer un mouvement de grève!!!
469	la cpam vient d'obtenir ce dont elle revait depuis des années : une variable d' ajustement pour ameliorer ses comptes: il lui suffira de modifier quelques criteres et paf : quelques dizaines de millions en moins pour les medecins et en plus dans son esca
470	signatures de syndicats en plein mois d'été quand tt le monde est en congé bien sur et c'est une grosse farce cette convention
471	convention de dupe blocage des honoraires augmentation des charges asv achat de logiciel... pas d indexation des honoraires avec l inflation
472	le CAPI était volontaire , je ne suis pas d'accord pour qu'il devienne obligatoire. Le contrat med référent a été récusé par CSMF notamment , à l'époque lorsque le med référent adressait au spe ce dernier devait appliquer les tarifs opposables ce qui n'est
473	cette convention est un gros foutage de gueule !!! on n'a qu'a se déconventionner massivement ! j'étais en vacance en Autriche, chez eux, le prix de la consultation est libre : 80 euros en moyenne. il n'y a qu'en France qu'on se paye notre tête à ce poi
474	je demande une campagne d'information par affiches ds les salles d'attente sur les reversions d honoraires par la secu , bon nb de patients sont désinformés
475	On savait qu'en cette période d'hyper restriction, de plus préélectorale, nous n'avions rien à attendre de cette convention. Le seul moyen d'agir serait de se déconventionner massivement (>70%), les confrère n'y sont pas prêts(voir le dernier mouvement à

Sondage FMF Juillet-Août 2011 :
Opinion des médecins sur la convention.
 485 commentaires sur 1288 répondants

476	J'ai l'impression que nous nous orientons lentement mais surement vers un statut d'acteur fonctionnaire de santé remplissant des cases, rémunérés selon ces critères, au bon vouloir de la CPAM. Ou est évaluée la dimension humaine du soignant, sa qualité d'
477	Je sais que ma position n'a rien de réaliste. La réalité c'est qu'il y aura toujours des gens pour signer, pour des raisons obscures, mais éloignées des intérêts de la profession, et même loin de leurs voeux et de leurs mandats: la CSMF et le SML qui sont
478	les MEP auraient aimé que leurs spécificités thérapeutiques, ainsi que les actes quotidiens de prévention, partie intégrante et permanente de leurs consultations, soient reconnus, voire donnés en exemple,dans la maîtrise des dépenses et les actes de préve
479	Aucune revalorisation du C et du V pour 5 nas IK toujours à 0.61 € depuis 15 ou 20 nas Et pour le CS des MG aucune majoration, alors que les "vrai" spe selon la CPAM y ont toujours droits... La renumeration à la performance ne vaut pas grand
480	rien n'est fait améliorer les conditions de travail dans les zones rurales... Rien n'est fait pour favoriser la formation... rien n'est proposé (des clopinettes et des déclarations de bonnes intentions)pour améliorer les capacité d'investissements dans l'
481	Ras le bol de l'obstétrique en secteur I, 21 000 euros d'assurance et aucune aide. C'est honteux, vous ne servez à rien, on est dans la merde et rien ne change, c'est juste de pire en pire!
482	Comme précédemment nous avons le choix entre une médecine de merde ou de sous merde
483	ne pas s'abaisser à signer une convention qui méprise la médecine libérale et qui à été acceptée par des syndicats ayant juré pendant des mois qu'ils ne signeraient jamais un tel texte sans contrepartie .AHURISSANT
484	à quand un syndicat qui réclamerait un cs à 30-40 euro voire 60 pour les cs compliquées ? Et qui encouragerait au déconvention massif comme seule base de renégociation globale ? 23 euro une consultion c'est une honte pour toute la profession
485	on se plaint du manque de remplaçants mais en nous faisant augmenter nos cotisations nous serons obliger de paser à 85 ou90% de reversements ou de passer en salariat , ce qui me semble le plus réaliste!!